

ONZE



ANTONY / BAGNEUX / BOURG-LA-REINE / CHATENAY-MALABRY
CHATILLON / CLAMART / FONTENAY-AUX-ROSES / MALAKOFF
MONTRouGE / LE PLESSIS-ROBINSON / SCEAUX

Vallée Sud
Grand Paris

N° 10 HIVER 2025



**Un territoire
attractif
et agréable
à vivre**

1^{er} Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

LE MAGAZINE DE VOTRE INTERCOMMUNALITÉ

SOMMAIRE

Actualité

Une nouvelle gouvernance
pour Vallée Sud - Grand Paris 4

Décryptage

Le 1^{er} PLUi de Vallée Sud – Grand Paris 6

Budget 2025 :
les priorités de votre intercommunalité 10

Votre intercommunalité en action

De nouveaux aménagements de voirie
pour améliorer le cadre de vie 12

À vos côtés

Partageons l'espace public en toute
sécurité 16

Développement durable

La collecte des déchets alimentaires :
une réussite ! 18

Le tri s'impose dans les marchés
alimentaires 20

Développement économique

Création de Vallée Sud Economie et Emploi 21

Des méthodes de recrutement alternatives et
efficaces 22

Portrait d'une entreprise innovante : eXYSTAT 23

Deux entrepreneurs récompensés
par Vallée Sud – Grand Paris 24

La Maison des Entrepreneurs
à vos côtés pour réussir 25

Patrimoine

La Petite Bibliothèque Ronde à Clamart 26

Portrait

Stéphanie Antoine, Directrice du conservatoire
Darius Milhaud à Antony 27

Retour en images 28

Culture

1^{re} édition du Prix des lecteurs
de Vallée Sud – Grand Paris 32

L'Agenda culturel 34

Tribunes 38

Vallée Sud Pratique 39



UNE GESTION RESPONSABLE AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL



J'ai l'honneur d'avoir été élu Président de Vallée Sud - Grand Paris il y a quelques semaines, succédant à Jean-Didier Berger, dont la présidence a permis à Vallée Sud - Grand Paris de franchir des étapes importantes et de se consolider comme acteur essentiel pour nos communes. Sous son impulsion des avancées significatives ont été réalisées pour améliorer le cadre de vie de nos habitants, promouvoir un développement responsable et plus solidaire de notre Territoire, renforcer l'accès de tous à la culture, à la création, au sport et à la connaissance.



Je tiens à poursuivre ces objectifs tout en étant conscient de l'ampleur des enjeux à venir et des contraintes financières qui pourront peser sur notre collectivité. Une attention particulière sera donnée à l'optimisation et à la gestion des moyens avec le souci d'assurer l'efficacité de chaque action menée. La gestion responsable ira toujours de pair avec le respect de l'intérêt général. Je suis porté par une conviction profonde : le potentiel de notre Territoire est immense. Avec l'ensemble des Maires, des conseillers territoriaux et municipaux, nous continuerons à bâtir un territoire exemplaire, dynamique et solidaire, un territoire où chaque commune trouve pleinement sa place, où chaque habitant se projette avec confiance et sérénité dans l'avenir.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal que nous avons voté en décembre dernier, et qui vous est présenté dans ce numéro, fixe les axes d'aménagement de notre intercommunalité pour les années à venir afin de promouvoir un cadre de vie toujours plus agréable et durable. Il se conjugue avec notre Plan Climat Air Energie Territorial qui a fixé une feuille de route ambitieuse pour réduire notre empreinte environnementale, concrétisée par la mise en œuvre de nombreuses actions, comme le déploiement de la collecte des déchets alimentaires, laquelle, grâce à votre adhésion et participation active, est un vrai succès.

C'est avec tout mon engagement et ma détermination que je me réjouis de construire avec vous l'avenir de notre Territoire.

Carl Segaud
Président de Vallée Sud - Grand Paris

Carl Segaud, Nouveau Président de Vallée Sud – Grand Paris

*Carl Segaud a été élu
Président de votre
intercommunalité, lors
du Conseil Territorial
du 14 janvier 2025. Il
succède à Jean-Didier
Berger, élu député des
Hauts-de-Seine.*

Maire de Châtenay-Malabry, Conseiller régional d'Ile-de-France, Carl Segaud était depuis 2020, Vice-Président du Territoire délégué à la voirie, à l'aménagement, au stationnement et à la politique de la ville. Rencontre avec le nouveau Président de Vallée Sud - Grand Paris.

ONZE : Dans quel état d'esprit abordez-vous votre nouvelle fonction de Président de Vallée Sud - Grand Paris ?

Carl Segaud : *Je suis très honoré de la confiance qui m'a été accordée par les Conseillers territoriaux. A Vallée Sud - Grand Paris, nous avons su dépasser nos différences pour collaborer dans un esprit de respect mutuel et de dialogue constructif toujours guidé par l'intérêt de nos communes et de leurs habitants. Cet esprit de coopération sera le fil conducteur de mon mandat, je serai le Président d'un Territoire au service des 11 communes qui le composent pour répondre aux attentes des plus de 400 000 habitants que nous représentons.*

ONZE : Le rôle et le fonctionnement d'une intercommunalité ne sont pas toujours bien clairs ou perçus par les usagers ?

Carl Segaud : *L'intercommunalité suscite parfois des interrogations et des critiques. Certains la perçoivent comme un échelon complexe, qui en freine l'efficacité, mais depuis sa création en 2016, Vallée Sud - Grand Paris s'est attaché à démontrer tout ce que nous pouvons accomplir ensemble. La mutualisation des compétences en matière d'aménagement, de développement durable, de mobilités, de gestion des déchets, de politique de la ville, d'habitat, de développement économique, de voirie, de culture ou encore de sport, nous permet de bâtir des projets ambitieux et de poser les bases d'une transformation durable au bénéfice de nos communes. Cette vision, nous*



l'avons traduite en actions concrètes, qui reflètent le dynamisme de notre Territoire.

ONZE : Quelle marque souhaitez-vous imprimer à votre action à la tête de Vallée Sud - Grand Paris ?

Carl Segaud : *Je souhaite inscrire notre intercommunalité dans une démarche axée sur la proximité. Renforcer la proximité, c'est consolider les liens entre les communes et le Territoire. C'est aussi être à l'écoute des habitants, répondre à leurs besoins et leur offrir un cadre de vie toujours plus harmonieux et agréable. Cela ne repose pas uniquement sur de grands projets ou des investissements que nous continuerons de réaliser, ce sont aussi des détails du quotidien qui font la différence. La qualité de la collecte des déchets, la rénovation soignée de la voirie, l'accessibilité de l'espace public sont autant d'aspects qui, jour après jour, contribuent directement au bien-être de nos concitoyens. Notre certification Qualivilles pour la qualité de l'ac-*

cueil et de nos services en témoigne. Nous continuerons d'être exigeants, vigilants et pleinement engagés sur ces sujets.

ONZE : Le contexte budgétaire actuel peut-il entraver les actions et les projets de Vallée Sud - Grand Paris ?

Carl Segaud : *Dans une situation budgétaire en effet particulièrement contrainte, l'ambition qui nous anime doit se conjuguer avec prudence. Le dialogue et la concertation avec les Maires seront essentiels. C'est en intégrant pleinement les priorités municipales à la dynamique territoriale que nous pourrons non seulement anticiper les besoins futurs, mais aussi poser les bases solides du prochain mandat intercommunal. Nous ferons tout pour préserver l'élan collectif qui caractérise notre Territoire et pour continuer à répondre aux aspirations de nos concitoyens. Ces défis, bien que réels, ne doivent pas freiner notre ambition mais nous pousser à agir de manière encore plus performante et cohérente.*



Le Bureau Territorial de Vallée Sud – Grand Paris

Autour du Président, 11 Vice-Présidents composent le bureau exécutif de Vallée Sud – Grand Paris. Mariam Sharshar, adjointe-au-Maire de Châtenay-Malabry, a été désignée par le Conseil Territorial 11^e Vice-Présidente.

Président : Carl Segaud - Maire de Châtenay-Malabry

1^{er} Vice-Président : Jean-Yves Sénant - Maire d'Antony - Finances

2^e Vice-Présidente : Marie-Hélène Amiable - Maire de Bagneux - Développement économique, économie sociale et solidaire

3^e Vice-Président : Etienne Lengereau - Maire de Montrouge - Transports et mobilités

4^e Vice-Présidente : Jacqueline Belhomme - Maire de Malakoff - Développement durable

5^e Vice-Président : Benoit Blot - Adjoint au Maire du Plessis Robinson - Gestion durable des déchets, assainissement, espaces publics, projet hydrogène et PLUi

6^e Vice-Président : Laurent Vastel - Maire de Fontenay-aux-Roses - Santé, centres locaux d'information et de coordination du handicap

7^e Vice-Président : Philippe Laurent - Maire de Sceaux - Culture et universités

8^e Vice-Président : Patrick Donath - Maire de Bourg-la-Reine - Smart Territoire

9^e Vice-Présidente : Nadège Azzaz - Maire de Châtillon - Sport

10^e Vice-Président : Yves Coscas - Maire de Clamart - Ressources humaines et habitat

11^e Vice-Présidente : Mariam Sharshar - Adjointe au Maire de Châtenay-Malabry - Voirie, aménagement, stationnement et politique de la ville



Carl Segaud



Jean-Yves Sénant



Marie-Hélène Amiable



Etienne Lengereau



Jacqueline Belhomme



Benoit Blot



Laurent Vastel



Philippe Laurent



Patrick Donath



Nadège Azzaz



Yves Coscas



Mariam Sharshar

Le 1^{er} Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Un territoire attractif et agréable à vivre

Approuvé par le conseil territorial du 11 décembre 2024, le PLUi est entré en vigueur le 13 janvier 2025. Il constitue le document de référence pour l'aménagement de Vallée Sud – Grand Paris pour les 10-15 prochaines années.



Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) permet de doter le Territoire d'un nouveau document d'urbanisme réglementant l'occupation des sols. Il remplace désormais les onze Plan Locaux d'Urbanisme communaux dans le respect de l'identité des communes qui font notre Territoire.

Proximité et transition écologique

Le PLUi a pour ambition de répondre à des enjeux touchant au quotidien de tous les habitants de Vallée Sud-Grand Paris tels que l'habitat, la mobilité, l'économie, les équipements, l'environnement. Le PLUi a été élaboré autour de 3 objectifs principaux pour le développement futur du Territoire :

- Conforter l'attractivité et le rayonnement du Territoire

- Améliorer le cadre de vie de tous les habitants et des actifs
- Amplifier les actions du Territoire sur la transition écologique, le renforcement de la trame verte et la préservation de la biodiversité.

Promotion de la nature en ville

Le règlement du PLUi définit, pour chaque zone, les constructions et activités autorisées ou interdites, les règles d'aspect, d'implantation et de formes des constructions ainsi que les règles d'espaces verts notamment. Le Territoire a souhaité créer ou renforcer les dispositions en faveur de la promotion de la nature en ville et de la qualité du cadre de vie, avec par exemple l'augmentation de la part

minimale de pleine terre demandée dans les projets, l'élargissement de certaines protections concernant le patrimoine bâti et arboré ou encore une protection renforcée des zones pavillonnaires qui s'inscrivent pleinement dans les Trames Verte et Bleue du Territoire.

Une longue démarche d'élaboration concertée

L'élaboration du PLUi est le fruit d'une co-construction avec les onze communes de Vallée Sud - Grand Paris en respectant la diversité, les spécificités et les identités de chacune. Maires, élus et services municipaux ont étroitement travaillé avec Vallée Sud - Grand Paris à l'élaboration de ce document. Par ailleurs, des partenaires institutionnels



ont été associés à la démarche : l'Etat, la Région, le Département, la Métropole du Grand Paris, Ile de France Mobilités, la Chambre de Commerce et d'Industrie, les Territoires voisins, etc.

Une large concertation s'est tenue avec les habitants du Territoire durant toute l'élaboration du document. Des ateliers et réunions publiques ont été organisés dans l'ensemble des communes entre l'automne 2021 et juin 2023. Un site internet dédié à la concertation a été mis en place, ainsi qu'un registre de concertation. Cette concertation a permis de recueillir les attentes des habitants et d'alimenter l'élaboration du document.

Lors de l'enquête publique, qui s'est tenue du 30 mai au 4 juillet 2024, le public a pu formuler une dernière fois ses remarques. Cette étape a été encadrée par une commission d'enquête, composée de trois commissaires enquêteurs. Après clôture de l'enquête, la commission a rédigé un rapport et des conclusions détaillées qui sont disponibles sur le site valleesud.fr. Ces conclusions forment un avis favorable.

À la suite de l'enquête publique, le PLUi a fait l'objet d'ultimes ajustements et corrections afin de tenir compte du rapport et des conclusions de la commission d'enquête, des avis des villes et partenaires institutionnels et des observations déposées par le public. C'est cette version finale du document qui a été approuvée par le Conseil de Territoire le 11 décembre 2024.

De quoi est composé le PLUi ?

Le PLUi se compose de différentes pièces. Chacune représente un maillon qui permet de construire un projet cohérent et adapté au territoire et à ses habitants.

► Le rapport de présentation

Ce document permet de comprendre l'ensemble de la démarche de construction du PLUi. Il présente le diagnostic du Territoire et l'état initial de l'environnement, explique les choix retenus pour établir le projet et fixer les différentes règles, évalue l'impact potentiel de ces choix sur l'environnement et les mesures associées pour réduire, compenser, éviter ces impacts.

► Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Pièce maîtresse du PLUi, il formalise de manière simple et lisible les grandes orientations d'aménagement et de développement de Vallée Sud - Grand Paris pour les 10 à 15 prochaines années. En somme, il constitue une vision pour notre Territoire.

► Le règlement graphique

Le règlement graphique est constitué de différentes pièces, dont le plan de zonage qui divise le Territoire en zones dans lesquelles l'occupation des sols est soumise à des règles précises, listées dans le règlement écrit du PLUi.

► Les orientations d'aménagement et de programmation

Elles permettent de préciser les grandes lignes de l'aménagement futur ou de la préservation de certains secteurs de projet, ou de décliner des principes spécifiques à certaines thématiques sur l'ensemble du territoire de Vallée Sud - Grand Paris. De fait, elles constituent l'un des instruments réglementaires de la mise en œuvre du projet territorial.

► Les annexes

Les annexes du PLUi regroupent les documents connexes au PLUi, tels que les servitudes d'utilité publique qui s'appliquent sur le territoire.

Focus sur les zones urbaines

Le règlement définit différentes zones urbaines :

5 zones urbaines générales

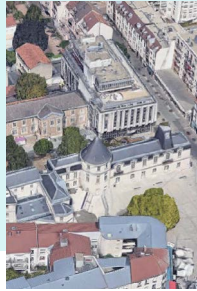
◀ Pavillonnaire U1



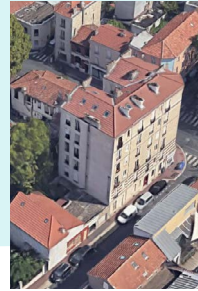
◀ Pavillonnaire patrimoniale U1p



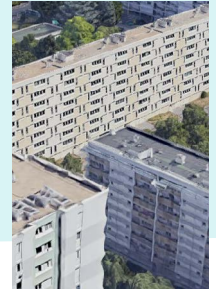
◀ Centralités U2



◀ Mixtes U3

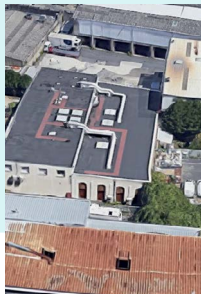


◀ Grandes résidences U4



3 zones urbaines fonctionnelles avec des vocations spécifiques

◀ Activités économiques U5



◀ Equipements U6

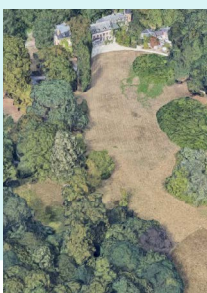


◀ Infrastructures de transport U7



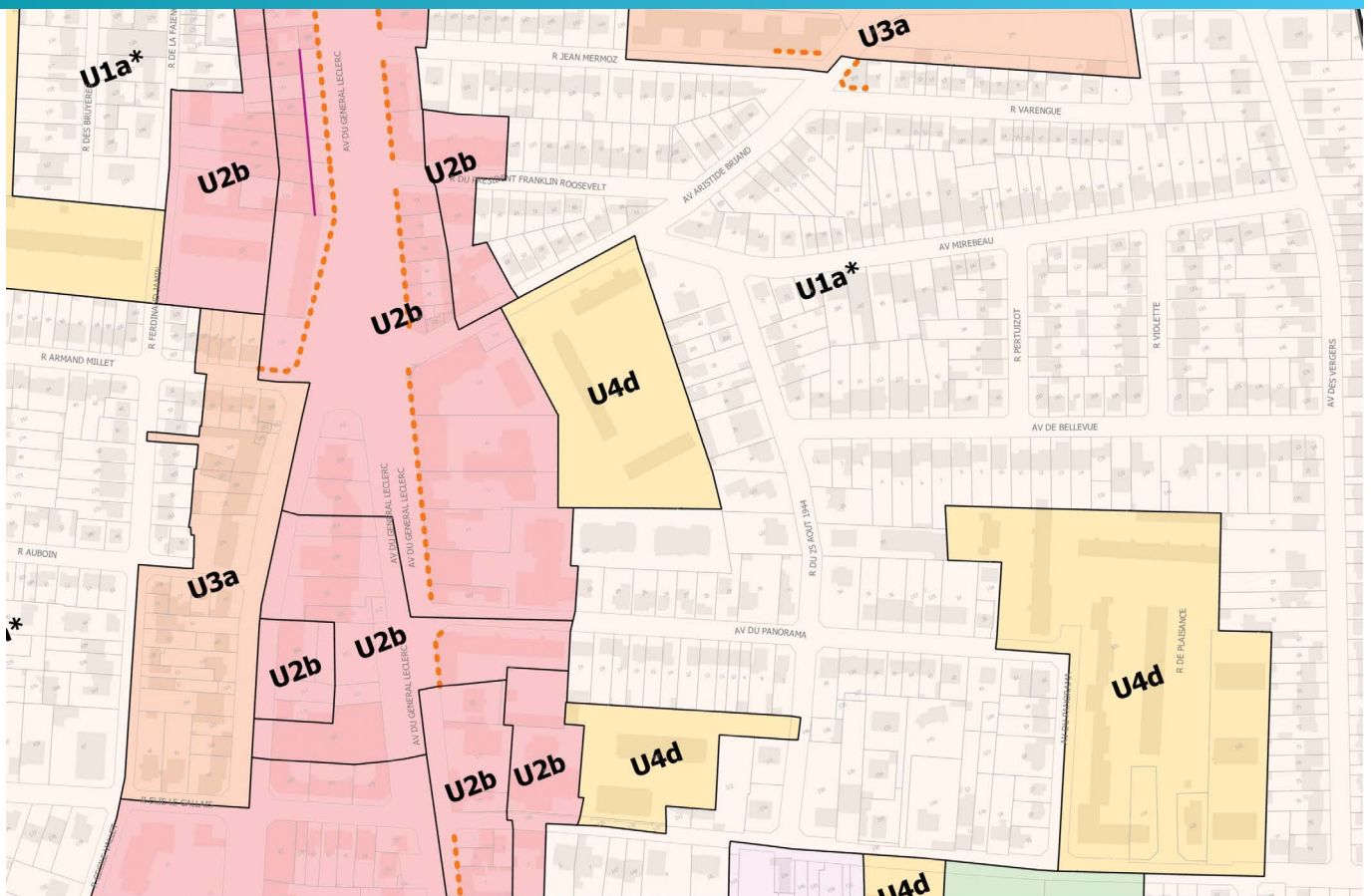
1 zone naturelle N

qui comprend l'emprise spécifique de la coulée verte (Ncv), les secteurs de parcs et de loisirs (Np), les zones humides (Nzh) et les cimetières (Nc)



41 zones de projet (zones UP)





Comment consulter le PLUi ?

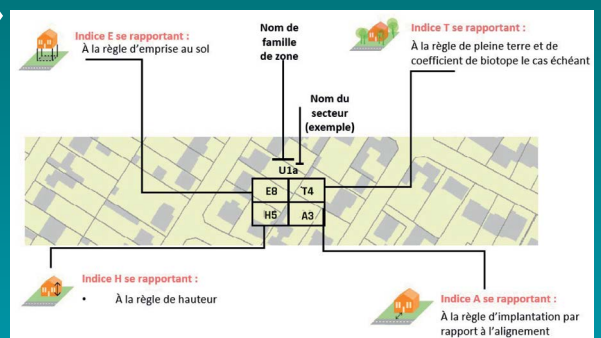
Étape 1 : J'identifie ma parcelle sur la carte de zonage de ma commune

Étape 2 : J'identifie également ma parcelle sur le plan des indices de ma commune

Étape 3 : Je consulte les orientations d'aménagement et de programmation thématiques (environnement et mobilités)

Étape 4 : Je consulte le règlement écrit et lis notamment dans ce dernier la signification des indices inscrits sur le plan des indices

Étape 5 : Je vérifie si ma parcelle est concernée par d'autres règles ou protections (consultation du plan du patrimoine bâti et environnemental ainsi que du plan des secteurs de projet et emplacements réservés, lecture des annexes...)



Vous pouvez consulter le PLUi et l'intégralité des pièces qui le compose :



Sur le Site internet valleesud.fr rubrique vos services / urbanisme

- Les documents sont classés par ville pour en faciliter l'accès



Au siège de Vallée Sud - Grand Paris

- 28 rue de la Redoute - 92260 Fontenay-aux-Roses



Au service urbanisme de votre commune

- Les services urbanisme des villes restent vos interlocuteurs privilégiés pour toute demande concernant les autorisations d'urbanisme.



Un budget 2025 maîtrisé et responsable

Face aux contraintes budgétaires, et compte-tenu des incertitudes financières, Vallée Sud - Grand Paris maintient une gestion responsable et rigoureuse qui permet de conserver le niveau de ses services et de poursuivre sa politique d'investissement.

Dans un contexte national incertain et dans l'attente des économies qui seront demandées aux collectivités territoriales par l'Etat, le budget 2025, adopté le 11 décembre 2024 par le Conseil de Territoire, s'est fondé sur une solide situation financière.

La gestion prudente menée ces dernières années par l'intercommunalité a permis d'améliorer et de consolider son autofi-

nancement, en dépit d'une progression des frais de fonctionnement, liée à l'inflation et à l'augmentation des coûts.

Vallée Sud - Grand Paris est donc en capacité de maintenir le niveau de service public rendu aux habitants, de faire face à l'effort financier demandé par l'Etat et de poursuivre ses investissements pour adapter le Territoire aux enjeux environnementaux.

Des investissements dans les domaines culturels et sportifs

En matière culturelle, de nombreux travaux sont programmés dans les équipements. 2025 verra ainsi le démarrage des travaux du théâtre des Sources à Fontenay-aux-Roses, dont la salle de spectacle et le foyer vont être repensés, ainsi que la rénovation de la scène du théâtre Les Gémeaux à Sceaux.



Plus de 600 millions d'euros d'investissements réalisés par Vallée Sud – Grand Paris sur la période 2020-2026.

Côté sport, plusieurs études vont être engagées pour définir les programmes de rénovation/requalification de structures. Cela concerne notamment le gymnase du clos Saint-Marcel à Sceaux, le stade d'honneur Jean Longuet à Châtenay-Malabry ou le stade du Panorama à Fontenay-aux-Roses. Les travaux se poursuivent pour les deux opérations majeures des équipements aquatiques au Plessis - Robinson et à Châtillon/Malakoff. Enfin, 2025 verra l'achèvement du complexe sportif d'athlétisme Hunabelle à Clamart.

L'aménagement de l'espace public pour valoriser le cadre de vie

L'aménagement durable et la rénovation de la voirie occupent une place prépondérante au Territoire. Huit villes, sur les onze que compte l'intercommunalité, ont transféré l'intégralité de la compétence voirie à Vallée Sud - Grand Paris.

En 2025, de nombreuses opérations de rénovation complète de la voirie et de requalification de l'espace public seront lancées ou menées dans ces communes. Rénovation de l'avenue Jean Jaurès à Châtenay-Malabry, de la rue Gabriel Péri à Châtillon, piétonnisation du centre-ville et rénovation de la rue de Meudon à Clamart, restructuration de la place Frédéric Mistral à Sceaux ne sont que quelques exemples de ces réalisations à venir.

Un budget de plus en plus vert et des actions concrètes pour la transition environnementale

Pour la 4^e année consécutive, Vallée Sud - Grand Paris présente un budget vert qui intègre les dépenses de fonctionnement et d'investissement. Ce budget évalue les incidences sur le climat des crédits inscrits au budget 2025 et classe les dépenses en fonction de leur impact environnemental.

Traduisant la politique menée par votre intercommunalité en faveur de la transition écologique par la mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), plus d'un tiers des dépenses d'investissement est classé en catégorie favorable ou très favorable.

Cela concerne notamment le soin apporté à réduire les dépenses énergétiques des bâtiments, à favoriser le développement des mobilités douces via le déploiement du plan vélo, ou à assurer une gestion plus durable des déchets, à travers notamment l'extension de la collecte des déchets alimentaires.

Cela concerne également la volonté de développer la filière hydrogène sur le Territoire avec les travaux d'aménagement des sites de production d'hydrogène à Châtillon et Châtenay-Malabry et l'acquisition de bennes à hydrogène. En 2025, agir en faveur du développement durable reste une priorité pour Vallée Sud - Grand Paris.



Des travaux de voirie pour un cadre de vie plus apaisé et soigné

Pour améliorer votre cadre de vie, Vallée Sud - Grand Paris fait de la végétalisation et des mobilités douces les priorités de ses projets d'aménagement de l'espace public.



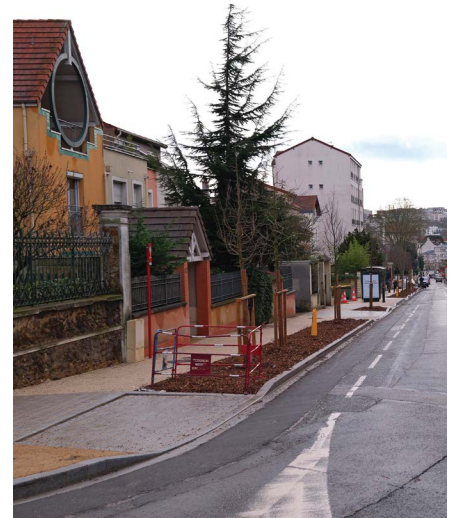
Le projet d'aménagement de la rue de Meudon à Clamart

Aménagement d'une voie verte rue de Meudon à Clamart

Longeant le futur centre sportif et de loisirs Hunebelle, la rue de Meudon est un axe important de Clamart. Sa configuration rendait difficile la circulation des vélos et des piétons. Dans la continuité de

la végétalisation du centre-ville, il a été décidé de réaménager la rue de Meudon en voie verte.

La végétation sera renforcée par la plantation de 67 nouveaux arbres et la création de 2000m² d'espaces végétalisés participant à la réduction des îlots de chaleur. Une piste cyclable bidirectionnelle,



La rue de Meudon, peu à peu transformée par les travaux en cours

permettant de relier le centre-ville au bois de Clamart sera aménagée côté stade Hunebelle. Le plateau surélevé présent au niveau du n°42 de la rue de Meudon sera rénové et des îlots centraux végétalisés permettront de réduire la vitesse et désimpermeabiliser l'espace public. Les trottoirs seront également élargis afin de fluidifier et de sécuriser le cheminement piéton. Enfin, l'éclairage sera modernisé par l'installation de mâts à LED pour réduire la consommation énergétique. Les travaux ont démarré en octobre 2024 pour une durée d'un an.

Requalification de la place Frédéric Mistral à Sceaux

Valoriser le patrimoine et créer un lieu vivant et commerçant sont les principes qui ont guidé le projet de transformation de la place Frédéric Mistral à Sceaux, parvis de l'église Saint-Jean-Baptiste. Dans le cadre de la lutte contre les îlots de chaleur, des revêtements qualitatifs et de couleurs



La place Frédéric Mistral à Sceaux prend progressivement son nouveau visage

claires seront installés. Des dalles en grès seront positionnées sur le parvis de l'église ainsi que sur les zones strictement piétonnes. Les autres zones du périmètre seront en pavés grès afin d'assurer une cohérence esthétique. Pour apaiser la circulation de tous les usagers dans l'espace public, une zone de rencontre sera créée depuis la rue des Imbergères. Les piétons bénéficieront ainsi de la priorité sur les véhicules. Les trottoirs seront supprimés et l'éclairage public sera modernisé. Ce réaménagement permettra également le développement des terrasses de café et de restaurant sur des espaces élargis, favorisant ainsi la convivialité. L'ensemble des arbres actuels sera maintenu. Les travaux ont débuté à l'automne 2024 pour une durée d'un an.

Transformation et végétalisation de l'avenue Jean Jaurès à Châtenay-Malabry

L'avenue Jean Jaurès est un axe majeur traversant Châtenay-Malabry d'Est en Ouest et reliant la Coulée verte, le parc départemental de Sceaux, le parc de la Vallée-aux-Loups et la forêt domaniale du Bois de Verrières. A l'été 2024, la première phase des travaux de réaménagement et de végétalisation de l'avenue a



Les travaux du réaménagement de l'avenue Jean Jaurès à Châtenay-Malabry

débuté. Cette rénovation complète comprend la réfection des trottoirs, de la chaussée et de l'éclairage, ainsi que l'enfouissement des réseaux aériens. La création d'espaces végétalisés et fleuris, avec la plantation de 70 nouveaux arbres, va contribuer à désimperméabiliser les sols et lutter contre les îlots de chaleur. L'avenue sera transformée et priorité sera don-

née aux mobilités douces avec notamment la création d'une piste cyclable sécurisée pour la circulation en contre-sens. A noter que le réaménagement de l'avenue Jean Jaurès a reçu un avis favorable de la Commission départementale des sites classés, à l'unanimité de ses membres. La première phase des travaux s'achèvera à l'été 2025.



Le futur visage de la rue Gabriel Péri à Châtillon

Réaménagement de la rue Gabriel Péri à Châtillon

La Ville de Châtillon a entamé en juin 2024 les travaux de requalification de la rue Gabriel Péri, axe central et commercial de son cœur de ville. La Ville de Châtillon ayant transféré sa compétence voirie au Territoire au 1^{er} septembre

2024, Vallée Sud - Grand Paris assure l'achèvement des travaux. L'objectif est de créer une grande promenade urbaine végétalisée avec des trottoirs élargis et séparés de la circulation par une bande végétalisée. Ces nouveaux aménagements sont adaptés au changement climatique. La désimperméabilisation des sols et la végétalisation de la rue permettront une meilleure infiltration des eaux de ruissellement et de lutter contre les îlots de chaleur. Pour valoriser la convivialité du site, les terrasses des cafés/restaurants seront étendues. À l'issue du réaménagement, la rue Gabriel Péri comptera 15 nouveaux arbres et 2040m² de surface plantée. Les travaux seront achevés au mois de mai 2025.



Les travaux de la Vélo-rue à Malakoff en voie d'achèvement

Vélo-rue Victor Hugo à Malakoff

Cet aménagement, une première dans le Territoire, donne la priorité aux mobilités douces. Dans une vélo-rue, les cyclistes sont prioritaires, peuvent confortablement se croiser, se doubler ou circuler côte à côte. Les automobilistes peuvent emprunter la voie, mais doivent rouler derrière les cyclistes. Le stationnement a été réorganisé avec 19 places supplémentaires dédiées aux vélos et deux-roues motorisés. Pour agrémenter

le paysage urbain, le nombre d'arbres sera triplé avec 13 nouveaux arbres supplémentaires. La réalisation de cette vélo-rue sera achevée au printemps 2025.

Requalification de la rue Auguste Demmler et de l'avenue du Lycée Lakanal à Bourg-la-Reine

Afin de favoriser la sécurité des usagers et répondre aux préoccupations environnementales, la rue Auguste Demmler et l'avenue du Lycée Lakanal ont été réaménagées, après d'importants travaux d'enfouissement des réseaux aériens et la rénovation de l'assainissement. Issu d'une large concertation avec les riverains, le nouvel aménagement vise à instaurer une circulation plus apaisée pour mieux sécuriser la circulation des piétons et des cyclistes. Favoriser la nature en ville est aussi l'un des objectifs de cette réalisation : neuf nouveaux arbres, 8 jardinières et plusieurs bandes végétales vont agrémenter le cadre urbain. Enfin, pour valoriser le patrimoine reginaburgien, un aménagement très qualitatif a été réalisé devant la villa Hennebique, classée Monument Historique. Démarrés en novembre 2023, les travaux seront achevés au printemps 2025.



A Bourg-la-Reine, le nouvel aménagement de la rue Auguste Demmler

Végétalisation du centre-ville de Clamart

Entamée à l'automne 2023, l'extension de la piétonnisation et la végétalisation du centre-ville de Clamart s'achèvent. Avec la plantation d'une centaine d'arbres et de végétaux sur près de 1000 m², le centre-ville s'est métamor-

phosé proposant aux habitants et promeneurs un cadre de vie apaisé et sécurisé. La désimperméabilisation des sols sur près de 800 m², l'installation des fontaines des petits pois, les nouveaux arbres ont permis de créer des îlots de fraîcheur sur un site jusqu'à présent très minéralisé. L'absence de véhicule

contribue également à la diminution des nuisances sonores et de la pollution de l'air au profit des riverains. Faire davantage la place à la nature en ville est l'un des axes du Plan Climat Energie Territorial de Vallée Sud - Grand Paris et une action essentielle en faveur de la transition écologique.



Au centre-ville de Clamart, les piétons se sont appropriés le nouvel espace public.

Partageons l'espace public en toute sécurité

Avec l'augmentation des déplacements à vélo et la diversité des nouveaux usagers de la route, il est plus que jamais essentiel d'adopter les bonnes pratiques pour partager l'espace public en toute sécurité.



Retrouvez le guide vélo de Vallée Sud - Grand Paris, rédigé en collaboration avec le collectif vélo VSGP sur valleesud.fr.

Plan des aménagements sur le Territoire, déploiement des consignes et des velobox pour stationner son vélo en toute sécurité, conseils pour choisir son matériel et bien circuler !



La rue, un espace partagé

Historiquement utilisé par les automobilistes, les deux-roues motorisés et les piétons, l'espace urbain a évolué pour intégrer davantage les mobilités douces telles que les vélos et trottinettes...

L'utilisation de la voirie s'est aussi complexifiée avec le développement des déplacements privés ou professionnels, le transport des marchandises et les livraisons.

Des aménagements ont vu le jour afin de sécuriser l'essor des mobilités douces : pistes cyclables, voiries partagées, nouveaux marquages au sol... Vallée Sud - Grand Paris, à travers le déploiement de son plan vélo, favorise d'ailleurs un usage plus fréquent de ce mode de déplacement en toute sécurité.

Les règles essentielles à respecter pour assurer la sécurité de tous

Le sas vélo



Le sas vélo désigne un espace spécialement aménagé pour les cyclistes dans un carrefour à feux. Il se situe entre le feu tricolore et la ligne pointillée devant laquelle les voitures doivent s'arrêter.

C'est un aménagement cyclable à part entière. Les voitures ou deux roues motorisées qui s'y arrêtent sont passibles d'une amende de 135 euros et d'un retrait de 4 points.

Le cédez-le-passage



Le cédez-le-passage cycliste autorise les cyclistes à franchir le feu rouge à condition de céder le passage aux autres usagers (les piétons et les autres usagers dont le feu est vert). En l'absence de ces panneaux, les cyclistes doivent respecter les feux !

Rue à double-sens cyclable



Rue à double-sens cyclable : à sens unique pour les véhicules motorisés. Les vélos sont autorisés à circuler dans les deux sens mais doivent laisser la priorité aux piétons.

Voie verte



Voie verte : ces espaces de circulation sont interdits aux usagers motorisés. Ces voies peuvent être empruntées par l'ensemble des usagers non motorisés dont les cyclistes.

Les trottoirs



Les vélos et les trottinettes électriques ne doivent pas circuler sur les trottoirs, à l'exception des enfants de moins de 8 ans à vélo. En cas de non respect de cette règle, l'amende est de 135 euros.

Les pistes et bandes cyclables



Les pistes et bandes cyclables sont réservées à la circulation des vélos et des engins de déplacement personnel motorisés (trottinettes électriques, hoverboards, mono-roues...) Les cyclomoteurs peuvent être parfois autorisés à les emprunter si un panneau l'indique.

Les véhicules motorisés ou les camionnettes de livraison ont interdiction de stationner sur les bandes ou pistes cyclables. En cas d'infraction, l'amende est de 135 euros.



Collecte des déchets alimentaires :

Après les pavillons, extension aux habitats collectifs

Pionnier dans la collecte des déchets alimentaires, Vallée Sud-Grand Paris a incontestablement réussi à convaincre ses habitants de l'importance de cette démarche écologique. Fort de ce succès, le Territoire compte aller encore plus loin pour préserver l'environnement.

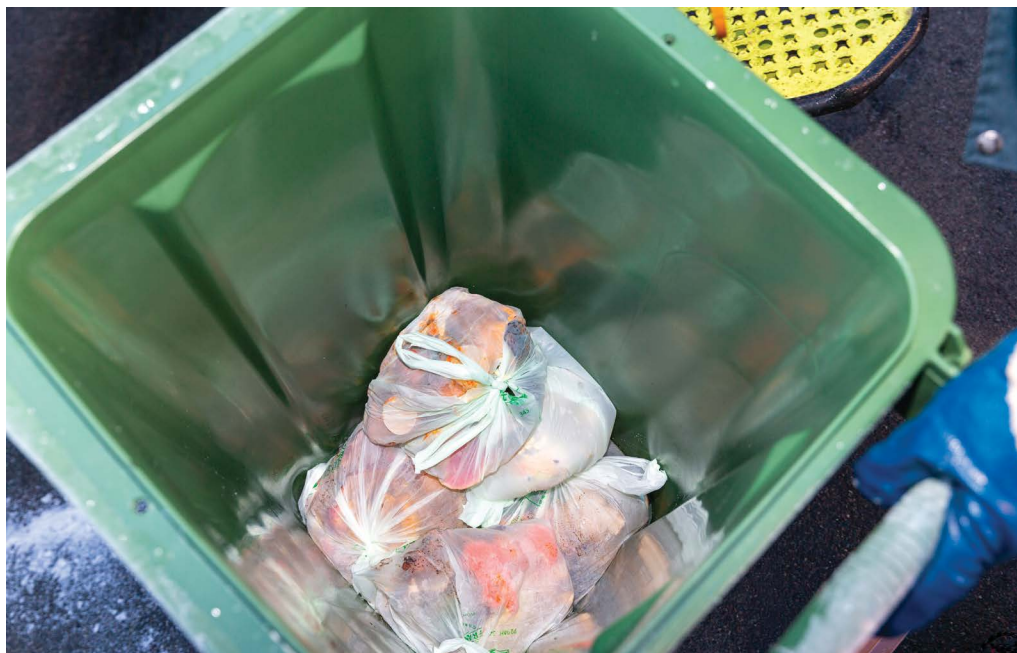
Trier ses déchets alimentaires est un geste essentiel pour la planète ! Celui-ci permet en effet d'éviter l'incinération des déchets, de limiter la pollution, d'économiser des ressources naturelles et de les transformer en une nouvelle ressource. L'État a donc décidé de le rendre obligatoire depuis janvier 2024. Pour faciliter la vie de ses habitants, Vallée Sud-Grand Paris a mis en place différentes solutions. C'est incontestablement une réussite.

Des résultats impressionnants en 2024

En 2024, la collecte des déchets alimentaires a concerné les secteurs pavillonnaires du Territoire, ce qui représente 45 451 foyers, soit près de 100 000 habitants, ainsi que les sites de restauration scolaire. La collecte a été immédiatement efficace et n'a cessé d'augmenter au cours des premiers mois de l'année. A tel point qu'à la fin du premier semestre, 1084 tonnes de déchets alimentaires avaient été récupérés. Autre constat positif, les habitants ont massivement adhéré au dispositif et ont porté une attention vigilante au tri. Le contrôle de 6 036 bacs de ramassage a permis de constater que 91 % des déchets sont conformes et valorisés.

Les clés du succès

Changer des habitudes bien ancrées n'est pas forcément chose facile. Vallée Sud-Grand Paris a donc décidé d'agir très tôt. Dès avril 2021, il menait une expérimentation dans un quartier du Plessis-Robinson avant d'en effectuer une seconde dans



un secteur d'Antony. Fort de son retour d'expérience, il a compris qu'il était très important de sensibiliser ses habitants à la collecte des déchets alimentaires. Ainsi, bien avant le lancement de celle-ci en janvier 2024, il a organisé une vaste campagne de sensibilisation dans les secteurs pavillonnaires dont certains comportent aussi des habitats collectifs.

Le tri des déchets alimentaires se développe depuis février 2025

Le Territoire a décidé d'étendre la collecte des déchets alimentaires. Une campagne de sensibilisation a été menée d'octobre 2024 à janvier 2025, avec

la fourniture d'un kit «déchets alimentaires». Celui-ci se compose d'un bioseau facilement entreposable dans la cuisine pour collecter les déchets, d'un guide de tri dédié aux déchets alimentaires, d'un nouveau bac de collecte au couvercle marron et d'un rouleau de sacs biodégradables. La collecte des déchets alimentaires va se déployer progressivement aux habitats collectifs en 2025. Plus de 24 000 foyers seront concernés.

Une question sur les déchets alimentaires ? Appelez au 0 800 02 92 92. Appel gratuit.

Binta Gueye, une spécialiste du tri de déchets

Cette ambassadrice de Vallée Sud-Grand Paris conseille avec passion les habitants du Territoire pour qu'ils trient bien leurs déchets.

La préservation de la nature et les bons gestes environnementaux sont une seconde nature pour Binta Gueye. Diplômée d'un Master 2 en Risques et environnement, elle a intégré les équipes de Vallée Sud-Grand Paris en mars 2021 pour devenir ambassadrice Biodéchets. « *Tout a débuté à l'université alors que j'étais étudiante. Il y avait un projet bénévole qui consistait à sensibiliser le campus sur le tri et le recyclage. Je me suis beaucoup investie et me suis rendue compte qu'il est essentiel d'expliquer les bons gestes aux gens.*

De plus, j'apprécie la relation de proximité et sais que c'est important de pouvoir aider les habitants du Territoire. Je suis d'ailleurs très bien accueillie et les personnes que je rencontre en profitent pour me poser de nombreuses questions sur l'ensemble des déchets » confie la jeune femme de 30 ans.

Des missions très variées

Le rôle de Binta Gueye consiste à informer, conseiller et orienter. Le Territoire laissant le choix entre tri des déchets alimentaires en utilisant le compostage et le lombricompostage et tri en déposant les déchets dans des contenants spécifiques pour en assurer la collecte, elle traite aussi les demandes des particuliers avec l'appui d'une équipe de deux ambassadeurs. Elle va régulièrement inspecter les sites où sont collectés les déchets alimentaires afin de repérer les erreurs de tri, de présentation de bac... ce qui lui permet d'informer les personnes concernées pour qu'elles puissent trier sans se tromper. Binta Gueye forme aussi les personnels de cuisine et animateurs scolaires dans les écoles pour qu'ils puissent ensuite expliquer l'importance du tri des déchets alimentaires aux enfants. Actuellement, elle se concentre sur le projet de déploiement de la collecte des déchets alimentaires sur l'ensemble du Territoire. Dans ce but, elle remet des bioseaux et sensibilise aux bons gestes du tri. Elle en profite à chaque fois pour donner des astuces pour mieux réussir au quotidien le tri de ces déchets.

« *Saviez-vous que les sacs en papier kraft ou les sacs compostables fournis dans certains rayons fruits et légumes peuvent servir de sacs de collecte des déchets alimentaires et sont donc une solution économique »* explique-t-elle, convaincue que préserver l'avenir de la planète est simple si chacun y participe.



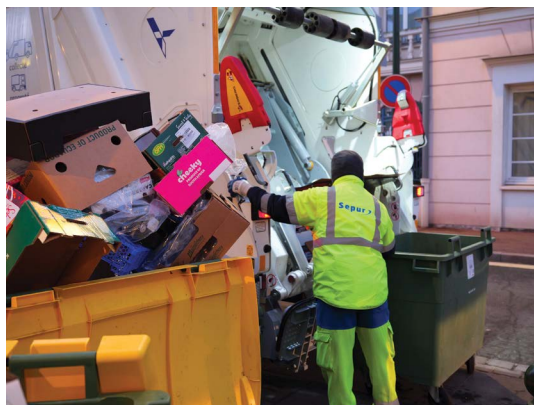
Trier ses déchets, c'est simple !



« *J'habite au Plessis-Robinson et j'ai remarqué que la personne en charge de la sensibilisation sur le tri des déchets alimentaires, à Vallée Sud-Grand Paris, a vraiment frappé à la porte de chaque habitant de ma résidence. J'ai beaucoup apprécié l'accompagnement des agents du Territoire. Ils étaient disponibles et flexibles, et ils ont également été présents le jour de la distribution des bioseaux. Nous avons discuté du tri des déchets alimentaires entre voisins, et nous avons trouvé cela simple. Je pense que nous vivons à une époque où la plupart des gens sont favorables à ce type de tri, car nous avons été bien sensibilisés. Un grand merci Vallée Sud !*

Sarah Bernard

Les marchés vont aussi trier leurs déchets alimentaires !



leurs déchets alimentaires et d'emballage de manière efficace.

Une expérience concluante qui va s'étendre

Le marché du Plessis-Robinson ayant démontré que le tri des déchets y fonctionne bien, Vallée Sud-Grand Paris réfléchit à proposer le même dispositif à plusieurs marchés du Territoire. Les prochains

Les marchés alimentaires produisent de nombreux déchets. Afin d'apporter une solution de tri et permettre leur valorisation, votre intercommunalité a mis en place depuis un an un dispositif spécifique sur le marché du Plessis-Robinson. Emballages, déchets alimentaires, ordures ménagères sont collectés séparément et valorisés spécifiquement. D'autres marchés de Vallée Sud-Grand Paris pourront prochainement faire de même. Explications.

Une montée en puissance progressive

Hauts lieux de la consommation qui produisent malgré eux de nombreux déchets, les marchés du Territoire vont aussi participer à l'effort collectif pour trier les déchets alimentaires. Afin qu'ils puissent le faire efficacement, Vallée Sud-Grand Paris a décidé de commencer par celui du Plessis-Robinson où plus de 150 commerces sont présents en intérieur et en extérieur. Le Territoire a donc d'abord discuté avec la commune et le délégataire du marché puis établi un recensement des besoins pour la mise en place du tri des emballages et des déchets alimentaires. Pour ne pas perturber leur activité, les différents commerçants ont aussi été interrogés afin de comprendre la manière dont ils s'organisaient. Une fois les volumes par type de déchets estimés, des bacs

spécifiques ont été mis en place. Enfin, tous les commerçants ont été accompagnés pour qu'ils puissent réussir à trier

qui devraient être concernés sont ceux de Châtillon, Bagneux, Malakoff et Fontenay-aux-Roses.

Que deviennent les déchets alimentaires ?

Trier les déchets alimentaires c'est bien, mais à quoi ça sert ? La réponse est simple. Une fois collectés, ces déchets sont transformés en soupe. Cette étape franchie, ils sont soit utilisés pour devenir du compost, soit envoyés vers une plateforme de méthanisation. Celle-ci transforme les déchets en biogaz



et biométhane qui permettent de chauffer des bâtiments. Il faut savoir que les déchets alimentaires représentent près de 30 % de ce que nous jetons. Détournés des ordures ménagères, leur tri permet d'éviter leur incinération et réduit ainsi leur impact environnemental.

La collecte des textiles à domicile !

Ayant à cœur de préserver et d'agir pour l'environnement, Vallée Sud-Grand Paris a décidé de tester la collecte de textile en porte à porte au Plessis-Robinson et à Châtenay-Malabry. Vêtements, linge de maison, draps, couvertures, couette, nappe, rideau et même chaussures (nouées par paires) peuvent être récupérés après une prise de rendez-vous sur le site valleesud.fr rubrique gestion des déchets / Vallée Sud Recycle ou par téléphone au 0.800.02.92.92. Sachez aussi que les textiles doivent être propres et secs.

Stimuler le développement économique et social du territoire

Votre intercommunalité a mené depuis 2016 des politiques d'accompagnement et de soutien concrètes au développement économique avec notamment Vallée Sud Emploi, la Maison des Entrepreneurs ou encore le BIO PARC.

Depuis le 1er janvier 2025, Vallée Sud - Grand Paris a décidé de réunir ses services dédiés à l'emploi et à l'économie sous une seule entité, Vallée Sud Économie et Emploi (VS2E) pour optimiser les ressources et mettre en place une approche plus cohérente et efficace.

L'objectif est clair : créer un écosystème dynamique, solidaire et inclusif, au service des entreprises et de la croissance économique du territoire tout en répondant aux besoins de ses habitants, qu'ils soient jeunes en recherche de formation et d'emploi, adultes en reconversion ou entrepreneurs en quête de soutien. Regrouper toutes ces entités en une seule donnera plus de visibilité et d'efficacité aux actions menées.

Vallée Sud Economie et Emploi, présidé par Elie de Saint Jores, est donc le guichet unique mis en place par votre intercommunalité au service des acteurs économiques et des habitants. VS2E s'est donné notamment les objectifs suivants :

- Soutenir la création, le développement et l'implantation des entreprises du Territoire
- Développer des partenariats avec les entreprises, notamment en matière de responsabilité sociétale des entreprises et d'économie sociale et solidaire
- Déployer une synergie des acteurs économiques.

Accompagner les entreprises et les habitants

En 2024, près de 550 employeurs du Territoire ont bénéficié d'un accompagnement dans leur processus de recrutement. Parallèlement, 2 800 jeunes de 16 à 26 ans ont été accompagnés dans leur insertion professionnelle, mais aussi sur



des aspects plus larges comme la santé, le logement, la mobilité professionnelle, l'accès aux droits ou aux activités culturelles et sportives. Cette activité d'insertion destinée aux moins de 26 ans a été labellisée par l'Union nationale des missions locales en janvier dernier. Parmi les dispositifs d'accompagnement à la création d'entreprise, 283 porteurs de projets ont été reçus en rendez-vous de diagnostic, 173 pour un entretien technique et 148 ont assisté à des formations entrepreneuriales.

Deux questions à Marie-Hélène AMIABLE

Vice – Présidente de Vallée Sud – Grand Paris en charge du développement économique et de l'économie sociale et solidaire, Maire de Bagneux et Vice-Présidente de VS2E



ONZE : En matière de développement économique, en quoi la création de VS2E est-elle une réelle opportunité pour le Territoire ?

Marie-Hélène AMIABLE : *La mutualisation des ressources des différents acteurs de Vallée Sud - Grand Paris qui oeuvraient déjà dans le domaine de l'économie et de l'emploi va permettre de renforcer l'efficacité de nos actions. Avec une plus grande visibilité, nous allons toucher de nouveaux publics et augmenter les services que nous rendons aux habitants de l'intercommunalité, qu'ils soient entrepreneurs, commerçants, en recherche d'emploi ou de formation.*

ONZE : L'économie sociale et solidaire est également l'une de vos priorités ?

Marie-Hélène AMIABLE : *Tout à fait, elle promeut une autre manière de produire et consommer, basée sur la solidarité et l'usage responsable des ressources. Nous souhaitons renforcer son ancrage sur notre territoire. Chaque année, nous valorisons ces principes en décernant le prix de l'entrepreneur « Création Sociale et Solidaire ». Le lauréat 2024 est un jeune habitant de Malakoff, créateur d'une application de troc de vêtements dotée d'une intelligence artificielle. La responsabilité et l'innovation prennent ici tout leur sens.*



Le recrutement alternatif pour reconnecter employeurs et candidats

Dans un secteur toujours plus digitalisé, Vallée Sud Économie et Emploi s'efforce de faciliter la rencontre entre employeurs et candidats avec des initiatives inclusives.



Le recrutement par le sport

En 2024, une trentaine d'employeurs et 80 jeunes de moins de 25 ans se sont rencontrés par le biais d'activités sportives grâce aux « Match job ». Organisé à Antony, Bagneux, Châtenay-Malabry et Sceaux, ce format permet de dépasser les méthodes de recrutement traditionnelles, de se concentrer sur des compétences interpersonnelles et ainsi mieux cerner le potentiel des candidats. « Ça nous permet de découvrir qui ils sont et ce qu'ils pourraient devenir, sans forcément rester accrochés à un CV. » explique Benjamin Pierotti, directeur du développement des ressources humaines du groupe Bir.

Déclic'Emploi : le salon territorial de l'emploi

Lancé en 2023 le salon Déclic'Emploi a marqué un tournant important dans la dynamique de recrutement sur le territoire. En 2024, ce salon a attiré pas moins de 1 000 visiteurs à Châtillon, avec 57 employeurs et partenaires, proposant plus de 4 000 offres d'emploi dans 13 secteurs d'activité différents. Les résultats parlent d'eux-mêmes : 94 % des employeurs ont déjà indiqué vouloir participer à l'édition 2025.

► **Prochain Déclic'Emploi** : le 26 juin à l'Espace Omnisport Pierre Bérégovoy de Châtenay-Malabry, en collaboration avec Vallée Sud - Grand Paris et la ville de Châtenay-Malabry.



Un partenariat avec les agences d'intérim

Vallée Sud Économie & Emploi a également renforcé son action en s'associant avec les agences d'intérim généralistes du territoire (RAS Intérim, EGC Intérim, Temporis). Cette collaboration permet de toucher un large public tout en soutenant les entreprises locales dans leur recherche de talents.

Des sessions de recrutement collectives

Parallèlement à ce salon territorial, Vallée Sud Économie & Emploi a organisé 18 sessions de recrutement dans 8 villes du territoire. Ces sessions ont réuni 237 candidats pour répondre aux besoins de recrutement d'entreprises telles que Alyce, Franprix, RGIS, GRDF, Monoprix, Super U, Archie restaurant, Burger King, Eiffage ou encore Lidl. Rachel, une jeune candidate a apprécié la méthode : « C'est très bien car nous avons toutes les informations nécessaires. On n'est pas obligé de venir avec un CV. Ils sont vraiment à notre écoute et là pour nous aider au mieux ». Les Match Job, Mardis de l'interim, Bus de l'emploi, sessions de recrutement ont lieu toute l'année sur le territoire.

Un bus de l'emploi pour aller à la rencontre des candidats

Le Bus de l'emploi de la RATP est une autre manière originale de faciliter l'accès à l'emploi. Ce bus itinérant a fait escale en 2024 dans six villes du territoire (Bagneux, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Châtillon, Le Plessis-Robinson, Montrouge) afin de proposer des entretiens et des conseils personnalisés sur les métiers de la RATP, ainsi que sur les offres d'emploi disponibles dans les villes d'accueil et auprès des employeurs locaux partenaires de VS2E.



eXYSTAT connaît une croissance fulgurante

Implantée à Malakoff, cette entreprise lauréate du premier Prix de l'entrepreneur de Vallée Sud-Grand Paris ne cesse de se développer.



Julie Le Boulicaut

nuer sur cette belle lancée, EXYSTAT a profité de réunion d'entrepreneurs organisées par le Territoire. Le lien avec celui-ci est toujours important car « *c'est intéressant par rapport aux démarches pour se développer au niveau économique, logistique et peut représenter un soutien important* » constate Julie Le Boulicaut.

Si le domaine de la santé est un secteur porteur, certaines entreprises y réussissent particulièrement bien. Tel est le cas d'eXYSTAT fondée en 2013. A l'époque, ses associés ont l'idée ingénieuse de proposer à des petites entreprises de biotechnologie de les aider dans leur recherche et développement. Concrètement, pour développer un médicament à partir d'une molécule, il faut recueillir des données et effectuer des analyses statistiques pour connaître et mesurer son efficacité et sa dangerosité. C'est ce service qu'offre eXYSTAT. « *Avec François Montestruc et l'associée qui nous a quittés depuis, nous nous connaissons depuis longtemps. Nous avons travaillé dans des sociétés de biotechnologie et avons le souhait de poursuivre nos métiers passion mais en*

étant libres dans notre manière de le pratiquer. Désormais nous sommes de véritables partenaires des entreprises avec lesquelles nous collaborons » confie Julie Le Boulicaut, co-fondatrice et directrice générale d'eXYSTAT.

S'installer à Malakoff, un choix mûrement réfléchi

Après un bref passage à Levallois-Perret, François Montestruc et Julie Le Boulicaut décident de s'installer à Malakoff. « *Nous sommes très attachés à cette commune. Nous apprécions son milieu mixte et c'est très important pour nous. Nous adorons le marché de Malakoff et les rapports avec les habitants de la commune* » explique Julie Le Boulicaut.

2017, une année essentielle

eXYSTAT est aussi l'une des entreprises importantes du Territoire Vallée Sud-Grand Paris. Ce n'est donc pas sans raison qu'en 2017 celui-ci lui a décerné son premier Prix de l'entrepreneur. Une récompense qui a apporté de la visibilité et renforcé la légitimité de l'entreprise. Cerise sur le gâteau, eXYSTAT a aussi obtenu une subvention. Afin de conti-

Un avenir qui s'annonce radieux

Depuis sa création eXYSTAT a multiplié ses effectifs par 10 et compte désormais 20 personnes. L'entreprise voit aussi son chiffre d'affaires progresser sans cesse de façon exponentielle. En 2024 il a même augmenté de 22 % par rapport à 2023. Parallèlement, très attachée aux valeurs humaines, la société a décidé de mettre en place la semaine de quatre jours. « *Quand on voit l'impact que le travail peut avoir sur la santé mentale, il est important de penser au bien-être des salariés et de répartir la richesse de l'entreprise autrement que par des primes* » confie Julie Le Boulicaut. L'entreprise compte engager au moins trois nouvelles personnes en 2025. Une année qui devrait aussi être marquée par un développement à l'international. Difficile de demander plus !

Contact : <http://www.exystat.com/fr/> ;
contact@exystat.com
francois.montestruc@exystat.com ;
 tel +33 6 70 41 29 75
julie.leboulicaut@exystat.com ;
 tel +33 6 48 19 82 67



François Montestruc

Vallée Sud valorise ses entrepreneurs

« L'infinie comédie », une librairie dynamique

Créé il y a cinq ans, cet établissement littéraire de Bourg-la-Reine séduit un large public et vient d'être récompensé par Vallée Sud - Grand Paris.



Passionné par les livres, Benoit Trémolière voulait ouvrir une librairie. Prospectant dans plusieurs villes qui en avaient besoin, après avoir contacté différentes municipalités, il a finalement choisi Bourg-la-Reine car un local intéressant s'y libérait. Un choix qu'il ne regrette pas car depuis il a réussi à se faire une véritable place parmi les commerces réginauburgiens. A tel point que le Territoire Vallée Sud-Grand Paris vient de le récompenser avec le Prix de la croissance réussie et durable. Une « reconnaissance du fait que les commerces de proximité comme les librairies, ont encore leur carte à jouer » explique Benoit Trémolière avant d'ajouter : « cela prouve qu'ils peuvent se battre face à la grande distri-

bution spécialisée à condition de créer du lien avec les clients, d'avoir une offre large et profonde qui tienne la route, de travailler sur l'actualité et de mettre en place des événements ». La librairie vient aussi d'obtenir le Prix Made in 92 de l'internaute car ceux-ci ont voté massivement pour elle. En 2025, Benoit Trémolière compte bien persévérer dans ce qui a fait son succès. Après avoir augmenté la surface de sa librairie et doublé le personnel, il veut « continuer à faire ce qu'on sait et le faire bien. Je n'ai pas envie de croître à tout prix car il vaut mieux continuer à travailler sur la proximité » confie le dirigeant.

Contact : 6, rue René Roedel 92340 Bourg-La-Reine 01 46 61 22 09.

Facebook <https://www.facebook.com/librairielinfiniecomedie>

Instagram <https://www.instagram.com/librairielinfiniecomedie>



« Le petit porteur » récompensé pour son concept écologique

Lauréate du Prix Vallée Sud - Grand Paris de la transition énergétique, cette entreprise de Châtillon élabore des vélos cargo originaux.

Dirigeant la société HPA spécialisée dans la fabrication de sacs à dos de livraison étanches et de bagages techniques, Renaud Gohin a eu l'idée de concevoir un petit vélo cargo compact à un prix abordable pour les livreurs. Finalement son concept a séduit les particuliers. Ayant grandi à Châtillon, il a décidé d'y développer cette nouvelle entreprise avec son frère Geoffroy, ingénieur diplômé des Arts et Métiers. Depuis ses débuts en 2019, Le petit porteur a bien grandi. La société propose désormais trois modèles de cadres et envisage d'en créer deux autres cette année. Elle a aussi embauché et compte désormais cinq salariés. Une réussite qui vient d'être couronnée par le Prix Vallée Sud-Grand Paris de la transition énergétique. « Au départ nous avons candidaté pour obtenir une aide du Territoire car nous louons des locaux très sympas mais vétustes qui deviendront trop petits dans le courant de l'année. Nous sommes donc très contents de ce prix. D'autant que nous ne sommes pas des intégristes du vélo puisque nous considérons qu'il doit être amusant, vecteur de liberté et participer au bien-être de tout le monde » explique Renaud Gohin. Pour autant le dirigeant a aussi conscience de favoriser l'écologie et confie : « chaque fois qu'on peut utiliser un vélo c'est bien car tout le monde y gagne. Le vélo est une mobilité vertueuse qui fait du bien à son utilisateur et à l'environnement. C'est le plus grand des petits gestes pour la nature ».



Contact : info@lepetitporteur.com et <https://www.lepetitporteur.com/fr/>

La MDE un lieu ressource pour les entrepreneurs



La Maison des Entrepreneurs, un tremplin pour Deï

Après une carrière dans l'alimentaire, Darith Vaissé crée l'entreprise DEÏ en 2019 pour valoriser les richesses agricoles de son pays d'origine, le Cambodge. En développant plusieurs marques de produits, DEÏ connaît une croissance remarquable, avec un chiffre d'affaires en hausse de 100 % en un an, porté par une présence en grande distribution, dans les réseaux spécialisés bio et à l'export. Hébergée dès 2021 par la Maison des Entrepreneurs, Darith y a trouvé un accompagnement stratégique et un réseau d'entrepreneurs avec qui partager expériences



et bonnes pratiques. Lauréate du Réseau Entreprendre 92 (prêt d'honneur), elle a su transformer ces opportunités en levier de croissance. En 2023, DEÏ, accompagnée par Vallée Sud, a quitté la MDE pour s'installer à Montrouge. Forte de son expansion, Darith recherche désormais un bureau de 200 m² pour accompagner le développement continu de son activité. Contact : <https://dei-finest.com/>

UPDATES, une entreprise connectée à son Territoire

Rahim Adroug a fondé son entreprise UPDATES (expert de la connectivité pour ascenseurs) en 2022 en suivant tout le parcours du créateur d'entreprise de la Maison des Entrepreneurs (MDE) : réunion d'information, RDV individuels, mise en relation avec notre partenaire Réseau Entreprendre (prêt d'honneur et accompagnement). Updates est ac-

tuellement hébergée au sein de la MDE. Elle compte 5 salariés et le chiffre d'affaires est en croissance constante. Pour recruter, là encore Rahim bénéficie des conseils de VS2E sur le volet RH (obligations de l'employeur, recrutement...). Aujourd'hui, les techniciens d'Updates interviennent partout en France, et Rahim apprécie de ne pas vivre l'isolement du chef d'entreprise et de rester connecté à l'écosystème entrepreneurial qui lui est proposé. Depuis un an, Updates verse sa taxe d'apprentissage à VS2E. Contact : <https://updates.ac/>



La Maison des Entrepreneurs (MDE) accompagne les porteurs de projet en création et reprise d'entreprise, ainsi que les dirigeants dans leur stratégie de développement. Riche de ses nombreux partenaires, la MDE constitue un véritable écosystème favorable à l'entrepreneuriat. Témoignages.

La Maison des Entrepreneurs

un lieu unique pour les entrepreneurs et les porteurs de projets !

23 Avenue Lombart, 92260 Fontenay aux-Roses

Tél. 01 86 63 11 16 / entreprendre@valleesud.fr

Pour retrouver toute l'actualité de la MDE flashez ce QR CODE



La Petite Bibliothèque Ronde, à l'avant-garde

Bâtiment tout en rondeurs créé en 1965 et classé aux Monuments Historiques, La Petite Bibliothèque Ronde de Clamart est un lieu dédié à l'enfance : une bibliothèque de renommée mondiale à la pédagogie avant gardiste.

Une mécène visionnaire

À l'initiative du projet de la Bibliothèque des enfants, dite Bibliothèque Ronde, une femme visionnaire : Anne Gruner Schlumberger, fille de la famille d'industriels du même nom, très active dans les domaines de l'art, de l'architecture, de l'éducation et de l'aide à la création.

Après avoir parcouru le monde afin de réaliser des actions de mécénat, c'est aux Etats-Unis qu'elle découvre l'importance des bibliothèques de quartier dans le quotidien des enfants. A son retour en France, elle décide d'importer ce modèle de lieu de lecture autant que de lieu de vie et l'installe à Clamart. La structure, dédiée aux enfants de la naissance à douze ans, marquera dès lors un renouveau dans l'histoire des bibliothèques jeunesse, tant par son architecture que sa pédagogie.



Un bâtiment à hauteur d'enfant

Au Petit Clamart, un quartier populaire vient de voir le jour : la Cité de la Plaine, cité-jardin créée par l'architecte Robert Auzelle, faite d'immeubles en briques rouges peu élevés et de chemins piétonniers. La cité manquant d'équipements collectifs, on décide d'y implanter une bibliothèque.

Anne Schlumberger fait ainsi appel à quatre architectes de l'Atelier de Montrouge afin qu'ils réalisent un lieu adapté aux enfants, où l'accueil serait aussi important que les



collections, idée tout à fait novatrice pour l'époque. Il en résulte un bâtiment fait de huit cylindres imbriqués formant des pièces rondes et de plein pied, ouvertes sur un jardin circulaire, le tout contrastant avec l'angularité et la hauteur des bâtiments environnants. Un lieu de vie tout en douceur, où la symbolique de la courbe évoque la protection maternelle.

Une pédagogie de renommée mondiale

La pédagogie de la Petite Bibliothèque Ronde n'a cessé d'inspirer le domaine du livre. Dans les années 1970, la structure innove en « engageant » des enfants de la cité comme aides bibliothécaires ou en accueillant des bibliothécaires du monde entier. Dans les années 80, elle est la première à introduire le numérique dans son offre, devenant ainsi le modèle en France dans ce domaine. Pendant cinquante ans, des professionnels du monde entier, jusqu'à l'impératrice du Japon, viennent se former à Clamart, la bibliothèque jouant ainsi un rôle central dans la diffusion de la littérature jeunesse.

Propriété de la Ville de Clamart dès 1989, le bâtiment appartient depuis 2016 à Vallée Sud-Grand Paris. Le Territoire y entreprend actuellement de grands travaux de rénovation, en collaboration avec la Conservation régionale des monuments historiques, la DRAC et la Petite Bibliothèque Ronde. La restauration est confiée à l'architecte Pierre-Antoine Gatier, à qui l'on doit la réfection de la Tour Eiffel, de la Villa Médicis à Rome, du Palais des Papes à Avignon.



Stéphanie Antoine

Directrice du conservatoire Darius Milhaud à Antony

A l'âge de 4 ans, Stéphanie Antoine découvre le piano et la musique ne la quittera plus. Enseignante artistique, pianiste accompagnatrice à l'opéra de Paris... elle dirige depuis 2013 le conservatoire Darius Milhaud d'Antony. Rencontre avec une femme au diapason de sa passion.



Onze : Comment faire de sa passion son quotidien ?

Stéphanie Antoine : Après des études scientifiques, j'ai fait le choix de suivre des études de musique, après avoir rencontré une professeur de piano exceptionnelle lors d'un stage d'été. L'apprentissage de la musique, de la danse ou du théâtre est très exigeant, cela demande beaucoup de travail et d'investissement personnel. Mais quand on réussit à en faire son métier, c'est beaucoup de bonheur à partager !

Onze : Quel est votre rôle en tant que directrice de conservatoire ?

Stéphanie Antoine : Celui d'un chef d'orchestre ! Notre établissement compte près de 1200 élèves et 74 professeurs. Nous sommes une école. En tant que directrice, je me dois de garantir la qualité de l'enseignement dispensé, la cohérence des disciplines, les projets mis en œuvre. Je suis comme un capitaine de bateau qui doit s'assurer que tout est en bonne et due forme au niveau bâtimentaire, budgétaire, des ressources

humaines, mais aussi au niveau des partenariats, du rayonnement du conservatoire sur Antony et le Territoire.

Onze : Vous avez vécu la fermeture du conservatoire, des locaux provisoires pendant les travaux et la renaissance du nouvel établissement.

Stéphanie Antoine : Le déménagement fut une aventure intense ! Ce fut beaucoup d'investissement et d'émotions. Néanmoins, j'ai beaucoup appris : comment fédérer une équipe dans de nouveaux lieux, garder la motivation, rassurer et maintenir une activité de qualité... Au bout de deux ans, j'avais hâte cependant d'ouvrir le nouveau chapitre du conservatoire. Nous sommes dans un établissement magnifique, très agréable et offrant un vrai confort pour l'équipe, les élèves et leurs parents.

Onze : Comment travaillez-vous avec les autres conservatoires du Territoire ?

Stéphanie Antoine : Nous sommes très complémentaires. Je travaille davantage avec les conservatoires de Châtenay-Malabry et de Bourg-la-Reine/Sceaux pour des raisons de proximité géographique et parce que nous avons des cursus partagés. Mais nous avons avec tous les autres conservatoires des projets communs comme Vallée Sud Symphonie ou les stages de la Toussaint. On additionne nos talents pour les projets territoriaux !

Onze : Un mot pour inciter les enfants et leur famille à pousser la porte d'un conservatoire ?

Stéphanie Antoine : Pour un enfant, pousser la porte d'un conservatoire c'est aiguïser sa curiosité en jouant d'un instrument ou la comédie, en dansant ou en chantant en groupe.

Dès l'âge de 4 ans, les enfants découvrent en collectif les différentes disciplines enseignées de façon ludique auprès des enseignants qualifiés et investis. Au conservatoire d'Antony, l'équipe est à l'écoute des familles pour parler de l'environnement, des souhaits et du projet de l'élève. Le choix de la discipline est très important parce que notre cursus exigeant appelle à un véritable engagement de l'élève et de la famille au quotidien. Voir s'épanouir chacun des élèves au fil des années est notre objectif. Les voir s'exprimer sur scène avec aisance et plaisir est notre plus grande récompense !

Venez découvrir le conservatoire Darius Milhaud lors des journées portes ouvertes qui se dérouleront du 14 au 18 mai 2025. Visite, concerts d'élèves, concert jeune public sont au programme.



1 à 3 Vallée Sud - Grand Paris présent aux salons de l'emploi

Au plus près de vos préoccupations, les équipes RH de Vallée Sud - Grand Paris et Vallée Sud Emploi ont participé cet hiver au Salon Paris Emploi et au 1^{er} Salon pour l'emploi des seniors organisé à Montrouge. Des contacts et des échanges directs pour présenter l'offre de recrutement de Vallée Sud - Grand Paris ont permis de recueillir de nombreux CV et des perspectives de recrutement.

4 et 5 Pose de la 1^{re} pierre du Castel Régina à Bourg-la-Reine

Transformer un ancien Ephad en une résidence étudiante de 101 chambres et une maison de santé pluridisciplinaire, est le beau projet mené actuellement à Bourg-la-Reine, qui verra le jour en 2025. La pose symbolique de la 1^{re} pierre du chantier s'est déroulée le 27 novembre 2024 en présence d'Yves Coscas, vice-président de Vallée Sud - Grand Paris chargé de l'habitat, Patrick Donath, Maire de Bourg-la-Reine et vice-président de Vallée Sud - Grand Paris, Rémi Muzeau, Vice-Président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine, chargé de l'habitat et de la rénovation urbaine, et Yann Chevalier, Directeur Général de Vallée Sud Habitat.



Retour en images

6 à 8 Végétalisation de la cour du groupe scolaire Jean Jaurès au Plessis Robinson

Lutter contre les îlots de chaleur est l'un des objectifs du PCAET de Vallée Sud - Grand Paris. La végétalisation des cours d'école en est exemple concret. Au Plessis-Robinson, la cour du groupe scolaire Jean Jaurès, identifiée comme une source de chaleur importante, a été totalement repensée. Avec 16 nouveaux arbres, la plantation d'arbustes sur 255m², un sol désimperméabilisé, la cour offre d'incroyables espaces de jeux et de détente pour les enfants. L'inauguration de cette belle réalisation en faveur de la transition environnementale s'est déroulée le 28 novembre en présence de Jean-Didier Berger, Député des Hauts-de-Seine, Philippe Pemezec, Maire du Plessis-Robinson et Anne-Laure Zimmermann, Inspectrice de l'Education Nationale.



9 à 10 Augustin Trapenard, invité de nos Médiathèques

Augustin Trapenard, journaliste littéraire producteur de l'émission La Grande Librairie sur France 5, fut l'invité de Vallée Sud Médiathèques pour une interview exclusive, à l'occasion du séminaire professionnel des quatre médiathèques du Territoire, tenu le 19 décembre dernier à la médiathèque de Fontenay-aux-Roses. Son amour de la lecture, ses coups de cœur littéraires 2024, *les Hauts de Hurlevent*, retrouvez l'entretien intégral avec Augustin Trapenard sur la chaîne Youtube de Vallée Sud !





11

11 à 15 Anniversaire des 20 ans de l'Espace Cirque d'Antony

Lundi 9 décembre 2024, l'Espace Cirque d'Antony, seul Pôle national des Arts du cirque en Ile-de-France depuis 2011, a fêté ses vingt ans. Un âge magique célébré lors d'une soirée festive Exceptionnelle, mise en scène par Danny Ronaldo, avec de nombreux numéros présentés par les compagnies qui ont pu bénéficier de cet espace pour éprouver leur talent. Depuis sa création, l'Espace Cirque d'Antony a accueilli plus de 84 chapiteaux et organisé près de 700 représentations devant un public de plus de 210 000 personnes. Un grand succès que sont venus célébrer Carl Segaud, Président de Vallée Sud - Grand Paris et Maire de Châtenay-Malabry, Georges Siffredi, Président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine, Laurent Roturier, Directeur général de la DRAC et Jean-Yves Sénant, 1^{er} Vice-Président de Vallée Sud - Grand Paris et Maire d'Antony.



12

16 à 17 Inauguration de la rue de Bellevue à Fontenay-aux-Roses

Un grand soleil hivernal a accompagné l'inauguration de la rénovation de la rue de Bellevue à Fontenay-aux-Roses samedi 1^{er} février 2025. Les riverains peuvent désormais apprécier une voirie apaisée et sécurisée par la mise en sens unique de



13



14



15

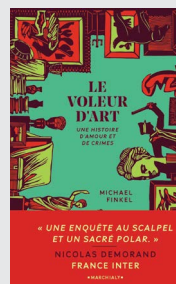
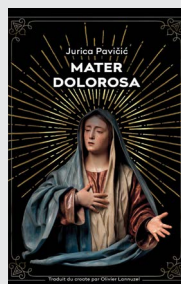
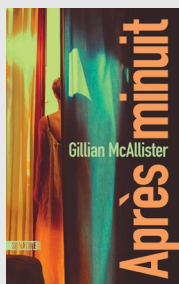
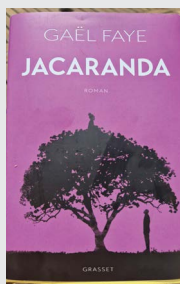
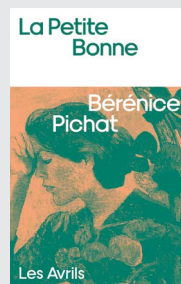
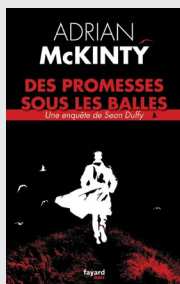
Retour en images

la rue, les carrefours aménagés en plateaux et la création d'espaces végétalisés. Jean-Didier Berger, Député de la 12^e circonscription des Hauts-de-Seine, Carl Segaud, Président de Vallée Sud - Grand Paris, Laurent Vastel, Maire de Fontenay-aux-Roses et Vice-Président de Vallée Sud - Grand Paris et Mariam Sharshar, Vice-Présidente de Vallée Sud - Grand Paris en charge de la voirie ont coupé ensemble le ruban inaugural.

18 à 20 Inauguration de la Voie de la Vallée aux Loups à Châtenay-Malabry

La requalification de la voie de la Vallée aux Loups a créé une artère à la circulation apaisée, sécurisée pour les piétons grâce à la mise en accessibilité des trottoirs, tout en donnant une place prépondérante aux espaces végétalisés. L'alignement des platanes a été conservé avec la suppression des enrobés de trottoirs afin d'augmenter la désimperméabilisation des sols. L'éclairage public a été modernisé par l'installation de mâts équipés en LED. De nombreux riverains sont venus apprécier leur nouvel environnement lors de l'inauguration de la voie, samedi 8 février 2025, en présence de Carl Segaud, Président de Vallée Sud - Grand Paris et Maire de Châtenay-Malabry et Mariam Sharshar, Vice-Présidente de Vallée Sud - Grand Paris en charge de la voirie et Adjointe au Maire de Châtenay-Malabry.





Le Prix des Lecteurs, par amour du roman

Territoire de Lecture, Vallée Sud – Grand Paris a à cœur de promouvoir la littérature contemporaine. Participez à la 1^{re} édition de notre prix des lecteurs !

PRIX DES LECTEURS
DE VALLÉE SUD - GRAND PARIS 2025

Première édition !

25 romans à déguster dès maintenant et jusqu'à la fin de l'été 2025

Votez pour vos romans préférés !

Renseignements
www.mediathèques.valleesud.fr
et auprès des bibliothécaires

Vallée Sud MÉDIATHÈQUES

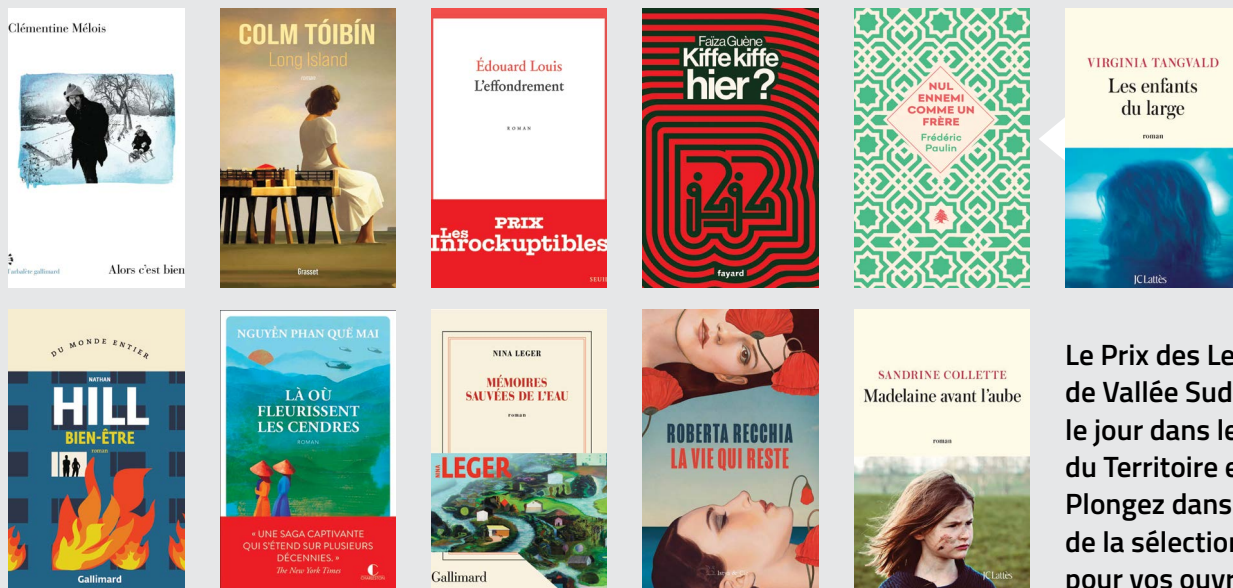
Pour tous les curieux

Vous êtes féru de littérature contemporaine, de littérature tout court, ou vous avez envie de vous mettre à lire car c'est votre bonne résolution 2025 ? Découvrez le tout nouveau prix littéraire du Territoire Vallée Sud-Grand Paris, lancé par le réseau Vallée Sud Médiathèques. Destiné à tout habitant de Vallée Sud et organisé dans les 4 médiathèques du Territoire (Bagneux, Clamart, Fontenay-aux-Roses, Malakoff) et partenaires (Châtenay-Malabry, Sceaux), le Prix des Lecteurs met à l'honneur les grands noms de la littérature contemporaine avec une sélection de 25 titres de la rentrée littéraire 2024. Ouvert à tous, ce prix vous propose de plonger dans la sélection des titres, et de voter pour votre ou vos ouvrages préférés

jusque fin août 2025. Les lauréats seront dévoilés en septembre 2025. Dans le cadre du Prix, des rencontres avec des auteurs de la sélection seront organisées dans les médiathèques tout au long de l'année.

Vous avez dit roman ?

Organisé en cinq catégories, le Prix des lecteurs a pour ambition la mise en exergue de tous les genres romanesques, à raison de cinq romans par catégorie : roman français, roman étranger, roman policier, roman émotion, récits de vie. Parmi les pépites en roman français, il y a l'auteur Edouard Louis, qui, avec L'Effondrement, clôt le dernier chapitre de sa saga familiale, en tentant de comprendre la chute de son frère aîné ; Gaël Faye narre avec Jacaranda, une fiction très au-



Le Prix des Lecteurs de Vallée Sud-Grand Paris a vu le jour dans les médiathèques du Territoire et leurs partenaires. Plongez dans les vingt-cinq titres de la sélection roman et votez pour vos ouvrages préférés !

tobiographique sur les légues du génocide rwandais et la tentative de réparation ; La Petite Bonne de Bérénice Pichat, imagine une merveilleuse rencontre entre une domestique et son maître de maison.

Un Territoire de lecture

Initié par le Territoire, en collaboration étroite avec les équipes des 4 médiathèques, le Prix des lecteurs vise à encourager cette pratique unique qu'est la lecture, permettant à la fois la découverte de langages singuliers et d'expériences inédites. Qui mieux que la lecture pour rencontrer autrui et développer l'empathie. A travers d'autres temps, d'autres lieux, d'autres trajectoires, plonger dans l'esprit d'un auteur, apprendre à penser contre soi-même, comprendre avec acuité notre monde complexe et rencontrer les équipes des médiathèques qui vous conseilleront.

Comment participer ?

N'hésitez pas à vous rendre dans les médiathèques participantes, pour emprunter les livres de la sélection et vous rapprocher des équipes qui vous guideront. Pour voter, il vous suffit d'être inscrit dans une des structures et d'avoir lu au moins trois livres d'une catégorie. Vous pourrez voter pour une ou plusieurs catégories, grâce à des bulletins de vote prévus à cet effet, qui seront à votre disposition dès le mois de mai 2025.



Le Prix des lecteurs, une sélection de 25 titres

Roman français

- *Jacaranda*, Gaël Faye
- *Mémoires sauvées de l'eau*, Nina Léger
- *La petite bonne*, Bérénice Pichat
- *L'effondrement*, Edouard Louis
- *Madelaine avant l'aube*, Sandrine Collette

Roman étranger

- *Bien-être*, Nathan Hill
- *Là où fleurissent les cendres*, Nguyen Phan Que Mai
- *Si peu*, Marco Lodoli
- *Long Island*, Colm Toibin
- *Les enfants de Sainte-Marguerite*, Ante Tomic

Roman policier

- *Les âmes féroces*, Marie Vingtras
- *Nul ennemi comme un frère*, Frédéric Paulin
- *Mater Dolorosa*, Jurica Pavicic
- *Après minuit*, Gillian McAllister
- *Des promesses sous des balles*, Adrian McKinty

Roman émotions

- *Traverser les montagnes*, et venir naître ici, Marie Pavlenko
- *Danse avec tes chaînes*, Anaëlle Jonah
- *Kiffe kiffe hier*, Faïza Guène
- *L'inconnue du portrait*, Camille de Peretti
- *La vie qui reste*, Roberta Recchia

Récit de vie

- *Les enfants du large*, Virginia Tangvald
- *Le voleur d'art, une histoire d'amour et de crimes*, Mikael Finkel
- *Alors c'est bien*, Clémentine Mélois
- *Le crématorium froid*, Jozsef Debreczeni
- *Ajouter de la vie aux jours*, Anne-Dauphine Julliand

Expositions, concerts, projections, conférences... découvrez une sélection des événements culturels organisés près de chez vous.

DUO AFRO-BAROQUE & CO

Samedi 15 mars
à 20h30

#CONCERT DE CLÔTURE DE
LA RÉSIDENCE DE YAKIR ARBIB
(PIANISTE) ET CONTI BILONG
(BATTERIE) AVEC LES ÉLÈVES DU
DÉPARTEMENT JAZZ

Conservatoire à Rayon-
nement Départemental
de Bourg-la-Reine/Sceaux
(Auditorium)



Unis par un feeling commun, une même exigence technique et artistique, un goût prononcé pour les recherches musicales, ces artistes s'enrichissent mutuellement par leurs histoires personnelles. Issus de deux horizons culturels différents, ils apportent une palette diversifiée de rythmes traditionnels colorés d'Afrique centrale et d'Israël. Ils les réinterprètent dans un nouveau langage influencé par la musique classique.

Réservation : blog du CRD :
<https://www.professeurs-crd-blrscx.fr/>
Tarif : Gratuit
Public : Tout public

DANS LE CADRE DU PRINTEMPS DES POÈTES, INSTALLATION POÉTIQUE TEXTILE

Samedi 15 mars
à 10h - 12h -
14h - 15h30



#INSTALLATION POÉTIQUE ET
SENSORIELLES POUR LES PARENTS ET
LES TOUT PETITS.

Médiathèque Louis Aragon -
Bagneux

À l'occasion du Printemps des poètes, Audrey d'Avec un peu d'imagination vous invite à une balade sensorielle dans les textures, les couleurs et les mots. Laissez-vous emporter par la poésie des livres et la douceur du moment à vivre avec votre tout petit.

Réservation : Mediatheque.louisaragon@valleesud.fr
01 86 63 14 69
Tarif : Gratuit
Public : Parents-enfant 0-3 ans

CARTE BLANCHE À CAPITAINE ALEXANDRE

Samedi 15 mars
à 18h



#EXPOSITION ET CONCERT

Médiathèque de Fontenay-aux-
Roses

Dans le cadre du Printemps des Poètes, découvrez l'exposition sonore et poétique « Expoésie Sœurs et Frères Volcans », signée Capitaine Alexandre et Aude Accetta.

Ensuite Capitaine Alexandre et Lola Malique, violoncelliste habitée, offriront ensemble un récital de mots en musique, De terre, de mer, d'amour et de feu. Laissez-vous bercer le temps d'une soirée, par la clameur d'un slameur et de ses merveilleuses invitées.

Réservation : Entrée libre
Tarif : Gratuit
Public : Tout public

FESTIVAL AVIS DE TEMPS FORT !

27 mars
au 6 avril

#FESTIVAL DE THÉÂTRE

Théâtre Victor Hugo - Bagneux

Avis de Temps Fort, ce sont 12 jours pour (re)découvrir la diversité et l'inventivité des arts du Geste, ces formes dans lesquelles le corps en mouvement est au cœur de la dramaturgie. Des compagnies internationalement reconnues à notre journée dédiée aux compagnies émergentes, de la pantomime traditionnelle au théâtre corporel en passant par le fingerman et la chorégraphie, nous naviguons dans tout le spectre de ces formes interdisciplinaires. Pluriels, inventifs, fédérateurs, les arts du Geste sont à découvrir en solo, à deux, entre amis, avec vos enfants, ou petits-enfants.

Réservation : Site Internet / reservationvh@valleesud.fr
/ 01 86 63 14 70 / 07 85 90 38 65
Tarif : 13 € - tarif enfant : 6 €
Public : Familles, amateurs de Geste, grand public.



SÉRAPHINE DE SENLIS, FLEUR DE L'ART BRUT

samedi 29 mars
à 18h

#CONFÉRENCE D'HISTOIRE DE L'ART

Micro-Folie de Vallée Sud-Grand Paris,
Médiathèque de Fontenay-aux-Roses

Dans le cadre du cycle de conférences d'histoire de l'art « L'Art des fous », découvrez l'œuvre extraordinaire de Séraphine de Senlis, artiste hors-normes, femme de chambre autodidacte devenue figure emblématique de l'art brut, aux compositions florales luxuriantes et chargées d'une piété mystique.

Réservation : mediathequefontenay@valleesud.fr
Tarif : Gratuit
Public : À partir de 14 ans

L'AGENDA CULTUREL DE VALLÉE SUD - GRAND PARIS

Ô-CELLI EN CONCERT

#MASTERCLASS ET CONCERT

Conservatoire à Rayonnement Départemental
Henri Dutilleux - Clamart

Eminent violoncelliste, nommé violoncelle super soliste de l'Orchestre National de France en 2005, Raphaël Perraud s'invite au conservatoire de Clamart pour un week-end exceptionnel. La masterclass du violoncelliste (samedi) ouverte au public, sera suivie d'un concert de l'ensemble Ô-Celli (dimanche), ensemble formé de huit violoncelles, présentant le « Programme cinéma » composé de grandes œuvres classiques. Concert en partenariat avec la Ville de Clamart dans le cadre des Dimanches Culturels.

Réservation : Vallescope.fr
Tarif : Gratuit
Public : Tout public

Dimanche 30
mars à 16hFOCUS SUR LES ÉDITIONS LA VOLTE
RENCONTRE AVEC L'ÉDITEUR
MATHIAS ECHENAY1^{er} au 12 avril –
rencontre le 5
avril à 16h

#RENCONTRE LITTÉRAIRE

Médiathèque La Buanderie -
Clamart

Fondée en 2004, La Volte est une maison d'édition indépendante qui publie chaque année des romans, et des recueils de nouvelles d'auteurs français et étrangers. Animée par une horde, sans cesse mouvante, d'amis et de passionnés. La ligne éditoriale croise les littératures de l'imaginaire, en particulier la science-fiction, et la littérature dite blanche. Parmi ses auteurs phares, on trouve par exemple Alain Damasio.

Réservation : <https://mediatheques.valleesud.fr/>
Tarif : Gratuit
Public : Adultes



© médiathèque de Clamart

TRASH

#SPECTACLE MUSICAL

Théâtre de l'Allegria -
Le Plessis-Robinson

Laissez-vous emporter par l'énergie débordante de ce spectacle original, qui explore avec humour les questions du recyclage et de la réduction des déchets, mettant en lumière le consumérisme de notre société, le tout grâce à une chorégraphie alliant mouvement, rythme, percussions et humour avec maestria ! Bouteilles de butane, parapluies, ballons, boîtes à outils, cornes, sacs de bricolage...les objets volent, se croisent, se transforment et se renouvèlent...



Réservation : vallescope.fr
Tarif : 19 à 24 euros
Public : Tout public dès 4 ans

Samedi 5 avril
à 20h30

© Fabienne Rappeneau

FESTIVAL KINDS OF
JAZZ 20257 au 11 avril
2025 à 20h30

#CONCERTS

Maison de la Musique et de la Danse -
Bagneux4^e édition du festival Kinds of Jazz, une
programmation riche et éclectique :

7 avril : Glowing Life Sylvaine Héлары ;
8 avril : 20h double plateau jeunes
talents avec Congé spatial et Christelle Raquillet ; 9 avril :
20h David Doruzka Trio ; 10 avril 12h30 concert jeune pu-
blic ; 10 avril 20h : David Prez Trigunas ; 11 avril 20h :
Machado Novo Trio.

Réservation : 01 86 63 14 44
Tarif : Gratuit
Public : Tout public (concert enfant le jeudi 10 avril)



N'DEGRÉS DE LIBERTÉ

#THÉÂTRE

Théâtre des Sources
- halle du marché -
Fontenay-aux-Roses

Sept comédiens sur un tréteau, pour raconter une révolution qui ressemble à la Commune de Paris de 1871 mais qui ne finirait pas dans un bain de sang. S'emparer de l'utopie et lui donner corps au présent.



© In Itinere Collectif

Réservation : Vallescope.fr
Tarif : de 6 à 11 €
Public : Tout public dès 13 ans

Dimanche 4
mai à 16hVOYAGE AU PAYS
DES CONTESMardi 6 mai à
20h et mercredi
7 mai à 20h

#SPECTACLE DE DANSE

Théâtre 71 - Malakoff

Organisateur : Conservatoire
Nina Simone de Malakoff

Retrouvez les danseurs et danseuses du conservatoire Nina Simone de Malakoff, toutes esthétiques confondues, pour un grand spectacle qui illustrera cette année les contes d'ici et d'ailleurs. Une fresque chorégraphique qui s'annonce une nouvelle fois haute en couleurs !



Réservation : 01 86 63 13 91
Tarif : Gratuit
Public : Tout public

L'AGENDA CULTUREL DE VALLÉE SUD - GRAND PARIS

MAI DANSE !

du 15 au 23 mai



© Laurent-Philippe

#FESTIVAL CIRQUE - DANSE

Malakoff Scène Nationale

Un temps fort autour de chorégraphes et circassiens repérés de la jeune scène contemporaine : pour qu'esprit et corps exultent à l'unisson !

Gounouj de Léo Lérus - jeudi 15 mai 20h

Armour de Arno Ferrera, Gilles Polet & Charlie Hession - lundi 19, mardi 20 mai 20h

NYST + Intro de Mellina Boubetra - jeudi 22, vendredi 23 mai 20h

Réservation : Vallescope.fr

Tarif : de 5 à 28 euros

Public : Tout public

LA COULEUR DES SOUVENIRS

vendredi 16 mai à 20h30

#PIÈCE DE THÉÂTRE

Théâtre Jean Arp - Clamart

Comment réussir à se pardonner des actes que nous-mêmes réputons impardonnables ? Fabio Marra trace un portrait tendre et poignant de



© Hélène Bozzi et Didier Phitispant

Vittorio, un artiste peintre dont le champ visuel diminue peu à peu. Atteint de DMLA, il perd la vue progressivement. Dans l'incapacité de dévoiler ses œuvres, il s'est toujours caché derrière le trait d'autres peintres. Comme ultime rempart, il se lance dans la falsification d'un chef-d'œuvre. Alarmée par son manque d'autonomie, sa sœur Clara, tente de renouer les relations avec lui. Elle espère pouvoir aider ce frère qu'elle aime tant et récupérer le seul lien qui lui reste avec son enfance.

Production Carrozzone Teatro

Coproduction Comédie de Picardie d'Amiens avec le soutien de l'ADAMI déclencheur et la SPEDIDAM.

Réservation : vallescope.fr

Tarif : 35 € - tarif réduit : 30 €

Public : Tout public

À CIEL OUVERT DU CIRQUE AÏTAL

16 au 25 mai

#SPECTACLE DE CIRQUE

Espace Cirque d'Antony

À Ciel ouvert, c'est la nouvelle création du Cirque Aïtal, duo inoubliable formé par Kati, voltigeuse finlandaise format poids plume, et Victor, porteur catalan à la carrure de colosse.



© Mario Del Curto

Rejoints ici par deux musiciens, l'un au violon et l'autre à la contrebasse, ils inventent un spectacle imprévisible, détonnant et plein de poésie, où le cirque se met au service de la vie nomade.

Réservation : vallescope.fr

Tarif : de 8 à 20 €

Public : Tout public dès 7 ans

ALL YOU NEED IS LOVE

mercredi 21 mai à 19h30

#CONCERT

Maison de la Musique et de la Danse de Fontenay-aux-Roses

10 professeurs issus des

différents départements instrumentaux et chorégraphiques proposent de s'exprimer à leur manière sur le thème de l'amour à travers les époques, les styles musicaux et chorégraphiques du baroque à aujourd'hui.

Réservation : 01 86 63 12 53

accueil.conservatoirefontenay@valleesud.fr

Tarif : Gratuit

Public : Tout public dès 7 ans



CONCERTS ET CONCERT SYMPHONIQUE

#CONCERT

Conservatoire de Châtillon

Rendez-vous pour un double programme avec le traditionnel concert de concertos interprétés par les élèves du conservatoire de Châtillon, cette année le cor naturel et le piano seront mis à l'honneur.

En deuxième partie, un hommage sera rendu à Adrien Politi, professeur de guitare émérite. L'orchestre symphonique du conservatoire jouera la création de deux orchestrations de ses pièces et interprétera un programme de musique sud-américaine.

Réservation : <https://www.helloasso.com/associations/conservatoire-de-chatillon>

Tarif : gratuit

Public : Tout public

Samedi 24 mai
20h25 à 20h30
Dimanche 25
mai 2025 à
17h00

Du 29 au 31 mai
2025 - Concert
le 31 mai à 18h

Piccolo, flûte & compagnie...

**Concours
de flûte
et de Piccolo**

**Concerts,
masterclasses,
exposition**

Du 29 au 31 mai 2025

Conservatoire Henri Dutilleux
1 rue Jules Hunebelle 92140 Clamart
conservatoire.clamart@valleesud.fr
01 86 63 12 72



PICCOLO, FLÛTE ET COMPAGNIE

#CONCERT, CONCOURS, EXPOSANTS ET MASTERCLASSES

Conservatoire Henri Dutilleux - Clamart

Évènement autour de la flûte et du piccolo, réunissant les plus grands noms (Edouard Sabo, Florence Souchard Delépine, Pierre Dumail, Julien Vern et Nicolas N'Haux) et la jeune génération, lors de journées mêlant concours, masterclasses, rencontres avec des exposants (Jean-Yves Roosen et Philippe Roelandt) et concert.

Le concours est ouvert à tous et comporte trois catégories (moins de 12 ans, moins de 16 ans et toute catégorie) pour la flûte et une catégorie « Jeunes Talents » pour le piccolo

Information concours : conservatoire.clamart@valleesud.fr

Réservation : billetterie.clamart@valleesud.fr

Tarif : Gratuit

Public : Tout public

CONSERVATOIRES À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL DE CLAMART ET DE BOURG-LA-REINE / SCEAUX

MUSICIENS, DANSEURS, COMEDIENS

Vous souhaitez devenir pro ?

LE CONCOURS COP/CPES* EST FAIT POUR VOUS !

Les Conservatoires à Rayonnement Départemental de **Clamart** et **Bourg-la-Reine / Sceaux** vous proposent des cursus pré-professionnels en musique, danse, théâtre et arts de la marionnette.

Inscriptions à partir du 15 mars 2025

POUR EN SAVOIR PLUS : [VALLEESUD.FR](https://www.valleesud.fr)

* COP : Cycle d'Orientation Professionnelle / CPES : Classes Préparant à l'Enseignement Supérieur



Vallée Sud
Grand Paris
VOTRE INTERCOMMUNALITÉ
Ile de France

CRD de Clamart : 01 86 63 12 72

CRD de Bourg-la-Reine / Sceaux : 01 86 63 13 68

UNION DE LA DROITE, DU CENTRE ET DES INDÉPENDANTS

BATIR UNE INTERCOMMUNALITÉ AU PLUS PROCHE DES HABITANTS

Compte tenu du contexte budgétaire contraint et de l'environnement international incertain, notre intercommunalité doit nous permettre d'œuvrer ensemble pour faire face aux défis qui nous attendent.

Face aux efforts qui vont être demandés aux collectivités locales, notre territoire doit maintenir une gestion responsable et rigoureuse et être un levier de choix pour faire mieux, plus efficacement et à moindre coût, tout en respectant les spécificités et les priorités propres à chaque commune.

L'adoption du premier Plan local d'urbanisme intercommunal de Vallée Sud - Grand Paris est le reflet de l'esprit de coopération et de consensus qui a présidé à son élaboration et qui règne entre nos communes.

Il incarne notre volonté de bâtir ensemble un territoire durable, dynamique et solidaire.

La mise en œuvre de notre Plan Climat Énergie Territorial voit cette année un projet phare se concrétiser, celui du déploiement de la filière hydrogène à travers l'acquisition de bennes à hydrogène et la réalisation des travaux d'aménagement des sites de production et de distribution d'hydrogène à Châtenay-Malabry et à Châtillon. Il se traduit également par la réalisation d'équipements plus durables, comme par exemple la piscine du Plessis Robinson dont la déconstruction est achevée.

L'amélioration du cadre de vie de nos habitants constitue également un axe fort, comme en témoignent les nombreuses réalisations qui vont voir le jour cette année : rénovation de la voie de la Vallée aux Loups à Châtenay-Malabry, embellissement des rues de Bellevue et Durand Benech à Fontenay-aux-Roses, achèvement de la piétonnisation du centre-ville de Clamart, réaménagement du Parvis de l'Église à Sceaux, requalification de la rue Auguste Demmler et de l'avenue du Lycée Lakanal à Bourg-la-Reine, réfection de la place du 8 mai 1945 à Montrouge, etc.

Plus que jamais, nous devons continuer de bâtir une intercommunalité au plus proche des habitants, qui s'attache à répondre aux besoins de nos villes, dans le respect constant de l'intérêt général.

Les élus de la droite, du centre et des indépendants

GRUPE RASSEMBLEMENT SOCIAL DÉMOCRATE ET ÉCOLOGISTE

NOUS ESPÉRONS UN NOUVEAU PRÉSIDENT À L'ÉCOUTE DE TOUS LES ÉLUS

VSGP s'est doté d'un nouveau président en janvier. C.Segaud s'est engagé à davantage travailler avec tous les élus des communes. Nous serons attentifs à ce que cette promesse soit suivie d'effets et que la diversité de notre territoire soit (enfin) bien appréhendée et traitée.

Stéphane Jacquot, Président du groupe « Rassemblement social-démocrate et écologiste ».

GRUPE « COMMUNISTES ET CITOYEN NES »

FINANCES LOCALES : L'ÉTAT ÉTRANGLE NOS COLLECTIVITÉS

Par 49-3, le gouvernement impose un budget austéritaire qui asphyxie nos communes et territoires. Au prétexte d'économies, l'État ponctionne nos ressources locales, menaçant des services publics essentiels : écoles, crèches, transports, culture, solidarité... Pourtant, ces services sont indispensables à la vie quotidienne et à la cohésion sociale de notre territoire.

Il est urgent de rompre avec cette austérité. Nous exigeons des financements nationaux justes et pérennes. L'argent existe : il doit servir l'intérêt général, pas les super-profits.

Les élus du groupe « communistes et citoyen-nes »

Vallée Sud – Grand Paris a mis en place de nombreux services pour répondre à vos demandes et faciliter votre vie quotidienne. N'hésitez pas à faire appel à nous !

Je veux changer mon bac de collecte ?

- Je fais ma demande en ligne sur valleesud.fr « rubrique - Gestion des déchets » ou j'appelle le numéro vert :

N° Vert 0 800 02 92 92

Je veux connaître les jours de collecte ?

- Je consulte le calendrier dynamique de collecte en ligne sur valleesud.fr - « rubrique Gestion des déchets ». Indiquez votre ville et le nom de votre rue, et toutes les dates des collectes proposées par Vallée Sud - Grand Paris vous seront présentées.

Je souhaite avoir un composteur ?

- J'effectue ma demande en remplissant le formulaire en ligne sur valleesud.fr - « rubrique Gestion des déchets ». Le composteur vous sera livré gratuitement à votre domicile.

Je veux signaler un problème sur l'éclairage public ?

- Je remplis le formulaire en ligne sur valleesud.fr - « rubrique Espace Public ». Les équipes de Vallée Sud reçoivent ma demande en direct et peuvent intervenir plus rapidement.

J'ai remarqué un problème lié à l'assainissement ?

- Je remplis le formulaire en ligne sur valleesud.fr - « rubrique Espace Public ». Les équipes de Vallée Sud reçoivent ma demande en direct et peuvent intervenir plus rapidement.

J'ai besoin d'aide pour raccorder mon habitation au réseau d'assainissement ?

- Je remplis le formulaire en ligne sur valleesud.fr - « rubrique Espace Public / vos démarches ». Les équipes de Vallée Sud - Grand Paris feront le nécessaire pour vous accompagner dans vos demandes.

Je veux souscrire un abonnement pour les consignes vélos ?

- Je me connecte directement sur abris-velos.valleesud.fr ou sur le site valleesud.fr rubrique vélo. Une fois le formulaire renseigné, votre badge vous sera adressé rapidement.




Je recherche un emploi dans ma ville ou à proximité ?

- Je consulte le site emploi.valleesud.fr qui recense les offres d'emploi disponibles sur le Territoire. Vous pouvez également y déposer votre CV !

Pour suivre toute l'actualité de Vallée Sud – Grand Paris

Notre site : www.valleesud.fr

Nos réseaux :   

Notre chaîne youtube : 



Vallée Sud
Grand Paris

Vallée Sud - Grand Paris recrute !

Retrouvez toutes les offres d'emploi sur <https://www.valleesud.fr>

ou en scannant ce QRcode



Vallée Sud - Grand Paris

présente

2^e édition

DU

PRIX

MANGA

à partir du
1^{er} mars 2025

Vous avez entre 10 et 14 ans ?
**Votez pour
votre Manga préféré**
parmi les 10 titres sélectionnés
à découvrir dans
les médiathèques du Territoire.

**Un partenariat des médiathèques
de Bagneux, Clamart, Fontenay-aux-Roses et Malakoff**



Vallée Sud

Grand Paris

VOTRE INTERCOMMUNALITÉ

vallee-sud.fr

